

INTEMPÉRIES À EL-BAYADH
**Le bilan s'alourdit
à 10 morts**

Page 4

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1388 Mardi 4 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**HALILHODZIC DÉVOÏLE
SON PROGRAMME EN PRÉVISION
DU MATCH FACE À LA RCA**



**Deuxième séance
des Verts cet après-midi
à Beni Messous**

Page 18

REPRISE DES TRAVAUX, AUJOURD'HUI, DE L'APN

LES PARLEMENTAIRES À L'HEURE DE VÉRITÉ



PH. : DR

Le projet de loi, qui comporte 238 articles, sera, sans aucun doute, âprement débattu, notamment dans son article 93 instituant l'obligation pour le ministre candidat à l'Assemblée populaire nationale (APN) la démission du gouvernement trois mois avant la date du scrutin.

Lire en page 3

**ALI-FAWZI RÉBAÏNE
À PROPOS DE LA
TRIPARTITE :**
**«C'est une
pièce de
théâtre»**

Lire en page 5

**FÉDÉRATION
DES RETRAITÉS
DE TIZI OUZOU**

**Sidi Saïd
interpellé**

Lire en page 5

**VISITE DU CNES
AU SUD**



**Ouargla,
l'oubliée du
développement
local**

Lire en page 4

PRISE D'OTAGES PAR LES TERRORISTES
**Une résolution de l'Algérie
adoptée par l'Onu**

Lire en page 5



Repères

30.000

manifestants ont participé à une marche de protestation contre le plan de réduction des dépenses, dimanche à Manchester où s'est ouvert le congrès automnal du parti des Conservateurs.

2.000

hectares seront plantés en oliviers dans la région sud de la wilaya de M'sila durant la présente saison agricole, selon le directeur des services agricoles.

451

foyers de la cité Boussoufi dans la commune de Chettia (Chlef), seront raccordés au réseau de gaz naturel avant la fin de l'année en cours.

Mécontentement à Oran



Des dizaines de citoyens se sont rassemblés, dimanche à la place 1^{er} Novembre à Oran, pour protester contre le "retard" mis dans la distribution de logements sociaux destinés au relogement des familles vivant dans des habitations vétustes. Les protestataires venus de quartiers limitrophes dont hai "Derb" et hai "Sidi El Houari", ont demandé de procéder le plus tôt possible à la distribution de logements dans le cadre du programme de Résorption de l'habitat précaire (RHP). Le président de l'APC d'Oran, qui a reçu des représentants des protestataires, a assuré que cette opération en phase de préparation "se fera en toute transparence". Les protestataires se sont dispersés dans le calme.

Un patrimoine archéologique à préserver

La situation du patrimoine archéologique national et l'opportunité d'entamer des fouilles pour mieux connaître notre histoire ont constitué, dimanche, les principales préoccupations de la deuxième et dernière journée du colloque sur la Kahina, organisé à la maison de la culture de Tizi-Ouzou par la direction de la culture.

Dans son intervention intitulée "La nécessité d'entamer des fouilles sur le site de Baghai" (cité de la Kahina située dans l'actuelle wilaya de Khenchela), Tayeb Djallal, président de l'association scientifique et culturelle de Khenchela a estimé qu'il serait "intéressant de procéder à des fouilles archéologiques sur le site pour en savoir plus sur le règne de la Kahina". Pour sa part, Abdelhamid Kenouche, professeur chercheur à l'université d'Annaba, a relevé que les fouilles archéologiques butent sur deux principales contraintes : la première est inhérente au manque de spécialistes dans ce domaine, soulignant à ce propos que l'Algérie n'en compte que deux qui sont au niveau du ministère de la Culture. La seconde contrainte est liée à la préservation du pillage des sites mis à jour. M. Kenouche suggère comme solution à ce problème la collecte du maximum de données durant les fouilles et la prise de photos du site avant de remblayer à nouveau ce dernier afin de le protéger, et ce en attendant "la mise en place d'une police archéologique efficace et fiable".



Iqra élargit son champ d'action



L'association algérienne d'alphabétisation "Iqra" a signé dimanche une convention avec la commune de Ouled Aïssa, daïra de Cherouine, dans la wilaya d'Adrar, pour la création d'un centre polyvalent d'alphabétisation. La convention, signée par la présidente de l'association "Iqra" et le président de l'APC de Ouled-Aïssa, en présence du représentant du programme des Nations-Unies pour le développement (Pnud), prévoit la réalisation, l'équipement et la gestion d'un centre polyvalent d'alphabétisation et de promotion de la femme, dans la commune de Ouled Aïssa, avec l'appui du PNUD. Le P/APC de Ouled Aïssa a jugé le projet "important" et "tant attendu" par les habitants de la commune, notamment les personnes âgées.

D'un coût de réalisation de 2 millions DA, le centre contribuera aux efforts déployés dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme et de la promotion de la femme dans la région, estiment ses promoteurs. Cette installation sera composée de trois salles et sera encadrée par les éléments de l'antenne locale de l'association "Iqra" qui y animeront des sections d'alphabétisation et des ateliers de couture et de broderie. La présidente de l'association "Iqra", Aïcha Barki a insisté, à cette occasion, sur l'exploitation optimale de cette structure et le respect des souhaits de formation des apprenantes dans cette région du sud du pays. Elle a appelé la responsable locale de l'association Iqra à accélérer l'élaboration des listes des apprenantes dans cette commune où est relevée l'affluence de plus de 900 filles aux sections d'alphabétisation.



Un biscuit vendu 1.400 euros aux enchères

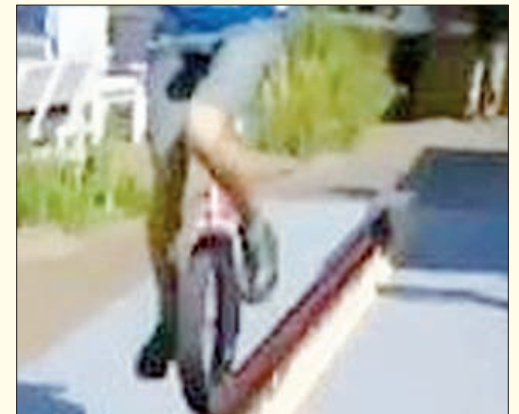


Les enchères ont eu lieu à Londres dans la célèbre maison Christie's, précise Ouest France.

Ce biscuit, surchargé en lait et protéines, a été emporté par l'explorateur Ernest Shackleton, dans une expédition vers le pôle sud, entre 1907 et 1909. C'était alors un moment difficile pour toute l'équipe qui était rationnée, mais Shackleton l'avait donné à un camarade.

Ce dernier écrivit ensuite sur son journal de bord que "ce biscuit valait tous les trésors". Pour lui, il avait donc une valeur inestimable, mais il ne pouvait pas imaginer qu'un jour ce biscuit serait finalement retrouvé au camp de base et qu'il intéresserait un collectionneur pour le prix réel de 1.400 euros.

Il roule sur... des bouteilles



Le sportif Lutz Eichholz vient de battre son propre record du monde en parcourant 8,93 mètres sur des bouteilles de bière avec son monocycle.

Lutz Eichholz reste le grand détenteur du record du monde de la plus grande distance parcourue sur des bouteilles vides. Il a réussi à rouler sur 8,93 mètres, soit l'équivalent de 127 bouteilles de bières, en se balançant sur son monocycle. Il améliore ainsi son précédent record du monde, réalisé en début d'année, avec près d'un mètre de différence, puisqu'il était de 7,99 mètres.

Ce jeune Allemand, âgé de 25 ans, vient donc d'inscrire son nom dans le Guinness des Records pour la seconde fois. Le fait que les bouteilles de bières ne se brisent pas sous le poids du sportif et de son monocycle est sans doute le point le plus impressionnant de ce défi. En effet, c'est dans la recherche d'équilibre de Lutz Eichholz et la résistance des bouteilles que résident les étapes clés de la réussite de ce record. Pour cette tentative de record du monde, Lutz Eichholz avait choisi la marque de bière Goldstar comme sponsor. Au delà de la prouesse sportive, il offre donc une belle publicité à la marque.

REPRISE DES TRAVAUX, AUJOURD'HUI, DE L'APN

Les parlementaires à l'heure de vérité

Le projet de loi, qui comporte 238 articles, sera, sans aucun doute, âprement débattu, notamment dans son article 93 instituant l'obligation pour le ministre candidat à l'Assemblée populaire nationale (APN) la démission du gouvernement trois mois avant la date du scrutin.

PAR SADEK BELHOCINE

Les parlementaires reprendront aujourd'hui les chemins de l'Assemblée populaire nationale (APN) par l'examen du projet de loi organique relative au régime électoral. Les députés réunis en session plénière débattent de la présentation au débat général de ce projet de loi en rapport avec les réformes politiques, engagées dans le cadre du programme du président de la République le 15 avril dernier. Le projet de loi, qui comporte 238 articles, sera, sans aucun doute, âprement débattu, notamment dans son article 93 instituant l'obligation pour le ministre candidat à l'Assemblée populaire nationale (APN) la démission du gouvernement trois mois avant la date du scrutin. Cet article a suscité le courroux des députés FLN qui



Les parlementaires à l'œuvre.

envisagent de le bloquer. Adopté en Conseil des ministres le 9 septembre dernier, le nouveau régime électoral a fait jaser les partis, membres de l'Alliance présidentielle (FLN, RND et MSP) qui veulent remettre en cause l'art 93, « l'un des articles les plus audacieux du projet de loi », selon Louisa Hanoune. Maintenu tel que présenté par le ministre de l'Intérieur et soumis aujourd'hui au débat en

session plénière, les députés qui sont à l'origine de sévères critiques de cet article n'auront plus que le choix de s'assumer devant leurs pairs et l'opinion publique. Il serait intéressant de connaître le nombre de parlementaires issus des rangs de l'Alliance présidentielle, censée soutenir le programme du président de la République, qui s'assumeront et présenteront des arguments qui justifieraient leurs choix. Toujours est-il que certains députés du vieux parti ont d'ores et déjà dénoncé le caractère « anticonstitutionnel » de cet article. Soutiendront-ils ce même argument, lorsqu'ils interviendront, s'ils le demandent, du haut de la tribune de la chambre basse du Parlement. Il a été

susurré que les députés du RND et du MSP sont revenus à de meilleurs sentiments et soutiendraient finalement l'article controversé. Le FLN, par des manœuvres dont il a le secret, a-t-il tenté de grossir le rang des « mécontents » pour exercer une pression sur le ministre de l'Intérieur à l'effet de le forcer à revoir sa copie. C'est la question que se posent les observateurs de la scène politique face au revirement de dernière minute des parlementaires du RND et du MSP. Cruel dilemme pour les élus FLN de l'APN qui doivent s'interroger, s'il est de leur intérêt d'amender ou non cet article. Décidément, les parlementaires auront du pain sur la planche lors de cette session plénière. Ils auront aussi à se prononcer sur le nomadisme ou la transhumance comme se plaît à l'appeler Louisa Hanoune. Ils auront là aussi la lourde responsabilité d'entériner ou d'amender la disposition de Daho Ould Kablia qui propose, dans ce contexte, « la déchéance du mandat électif de tout élu qui aura rejoint un parti politique autre que celui sous l'égide duquel il a obtenu son élection ». Il est bon de rappeler que le vieux a été le principal bénéficiaire du « tourisme » politique de certains parlementaires qui se sont trouvés à l'étroit dans les rangs des partis qui les a fait députés. Quelle sera la consigne de vote de Abdelaziz Belkhadem qui est contre « le nomadisme » politique. En définitive, c'est l'heure de la grande vérité pour les élus FLN de la chambre basse du Parlement qui auront pour choix de respecter les consignes du parti ou de passer outre et voter en leur âme et conscience.

S. B.

MODES DE SCRUTIN

Positions mitigées des partis politiques

PAR RAYAN NASSIM

Les avis et positions des partis politiques sont mitigés concernant le mode de scrutin à adopter dans le projet de loi électorale qui fera l'objet d'un débat à partir de mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN). Certains revendiquent le maintien du mode de scrutin proportionnel au niveau de la circonscription électorale prévu par le projet d'amendement de la loi électorale alors que d'autres réclament l'adoption du mode de scrutin proportionnel national pour les prochaines élections législatives. Dans ce cadre, le porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND), Miloud Chorfi a indiqué que sa formation soutient le maintien de l'ancien mode de scrutin proportionnel au niveau de la circonscription électorale pour les prochaines élections législatives et locales. Ce mode « offre de meilleures chances à toutes les formations politiques d'accéder aux assemblées élues locales et nationales », a-t-il estimé, indiquant que la proposition incluse dans le projet de loi électorale est la plus adéquate car « elle permet d'enraciner et d'approfondir la démocratie en Algérie, d'autant que les partis et les électeurs ont été habitués lors des précédentes échéances à ce mode de scrutin ». M. Chorfi a également précisé que ce mode de scrutin interdit la domination de la vie politique et des assemblées élues par un ou deux partis et permet des alliances entre plusieurs partis pour la gestion des affaires des assemblées locales. Plusieurs partis représentés à l'APN ont accueilli favorablement la proposition du RND, à l'instar du Mouvement de la société pour la paix (MSP) qui a exprimé, par la voix de son chargé de l'Information, Mohamed Boudjemaa, dans une déclaration à l'APS, son soutien à ce mode qu'il juge « le meilleur à l'heure actuelle, dans le sens où il permet à plusieurs partis d'accéder aux Assemblées élues ». Il a, d'autre part, insisté sur l'importance d'inclure, dans la loi électorale, la proposition relative à la soumission par les partis politiques de listes nationales pour la candidature des femmes à l'APN. Bien qu'il soit favorable à l'adoption du mode de scrutin proportionnel au niveau de la circonscription électorale lors des élections des Assemblées locales et nationales, le RCD estime, néanmoins, que le problème ne réside pas dans le mode de scrutin, mais plutôt dans la manière d'élaborer une loi électorale qui permette d'instaurer des méca-

nismes pour pallier la fraude et une structure qui veille à assurer la transparence du scrutin, a souligné le chargé de l'Information du RCD, Moïhcen Bellabès. Pour sa part, le représentant du Parti des travailleurs (PT), Djelloul Djoudi, a exprimé la conviction de son parti que le mode de la proportionnelle au niveau de la circonscription électorale demeure le meilleur pour les prochaines échéances. Outre qu'il permet l'accès de différents partis aux assemblées élues locales et nationales, ce mode qui garantit la stabilité de la vie politique permet également de prévenir les crises politiques, a-t-il ajouté. Pour sa part, le parti du Front de libération nationale (FLN) a demandé par la voix du chargé de l'information, M. Aïssa Kassa, l'adoption du mode de scrutin proportionnel national aux élections législatives et wilayales, soulignant que le parlementaire a « une mission législative au niveau national ce qui requiert l'adoption de ce mode ». Concernant la commune, il a souligné la nécessité d'adopter le système de scrutin proportionnel au niveau de la circonscription électorale, en privilégiant la liste qui obtient le plus grand nombre de voix pour la gestion de la commune, ajoutant que ce mode « permet de définir les responsabilités au niveau de la commune et d'éviter les alliances pouvant parfois conduire à une impasse ». Pour sa part, le chargé de l'information du mouvement Ennahdha, Mohamed Hadibi a insisté sur la nécessaire adoption du système de scrutin qui allie la proportionnelle au niveau des circonscriptions électorales lors des élections locales à la proportionnelle nationale lors des élections législatives. Il a également rappelé que l'adoption par les formations politiques de la liste nationale lors des législatives permet l'accès au parlement des compétences et personnalités nationales « qui contribueront à hisser le niveau du système législatif algérien et à suivre la performance gouvernementale ». Par ailleurs, Moussa Touati, président du Front national algérien (FNA) a estimé qu'il convient à l'heure actuelle « d'élaborer une charte nationale définissant le régime en Algérie (parlementaire, présidentiel ou semi-présidentiel) puis élaborer les lois régissant la vie politique dont la loi électorale ». Dans sa composante actuelle, l'APN « n'est pas habilitée à débattre du projet de loi électorale pour avoir perdu la légitimité populaire », a-t-il dit.

R. N.

SOUS LA PLUME

Accorder les violons

PAR SORAYA HAKIM

Les séances plénières reprennent à l'Assemblée populaire nationale et les députés enfourchent leur cheval de bataille pour débattre du projet de loi électorale sur le mode de scrutin qui n'a pas l'air de faire l'unanimité.

Les partis vont s'affronter autour du projet de loi organique au régime électoral censé réunir les conditions d'une élection transparente et régulière, un refrain bien connu qui date du 26 décembre 1991 où le Premier ministre de l'époque, Sid-Ahmed Ghazali, l'avait promis. Mais c'est, surtout, la journée du jeudi qui fera grincer des dents car il s'agira de l'examen du projet de loi organique définissant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Le RCD semble reprendre du service après avoir boycotté la session de printemps et donne son avis quant à la question.

Etonnement, le RCD semble d'accord avec la proposition du RND en y ajoutant une nuance dans le fait est que le problème ne réside pas dans le mode de scrutin, mais plutôt dans la manière d'élaborer une

loi électorale qui permette d'instaurer des mécanismes pour pallier la fraude et une structure qui veille à assurer la transparence du scrutin. Dans l'hémicycle, des voix seront concordantes comme celles du RND, FLN et MSP, Alliance présidentielle oblige, et même le PT qui estime que le mode de la proportionnelle au niveau de la circonscription électorale demeure le meilleur pour les prochaines échéances. Ce projet de loi, une fois validé par le Parlement, devrait renforcer la démocratie. Il sera même question d'introduire un amendement sur les mécanismes de surveillance des élections.

La commission serait présidée par un juge qui donnerait davantage de crédit et, donc, faire la chasse à la fraude à laquelle ont, souvent, crié les partis politiques d'opposition. Mais n'allons pas trop vite en besogne, l'installation de cette commission n'est qu'une proposition qui risque bien de rester en l'état. Alors, les élections transparentes et régulières plus qu'un vœu pieux ? C'est ce qu'on espère.

S. H.

« Le projet de loi organique au régime électoral, une fois validé par le Parlement, devrait renforcer la démocratie. Il sera même question d'introduire un amendement sur les mécanismes de surveillance des élections. »

INTEMPÉRIES AUTOMNALES

Le bilan s'alourdit à 10 morts à El-Bayadh

Les pluies diluviennes, qui se sont abattues sur les wilayas de l'intérieur du pays, ces derniers jours, ont causé la mort de dix personnes, 150 familles sont sinistrées et d'importants dégâts matériels ont été enregistrés selon le dernier bilan fourni par la Protection civile.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, s'est rendu hier à El-Bayadh, accompagné des ministres de l'Habitat et des Travaux publics, Nouredine Moussa et Amar Ghoul. Les trois ministres se sont rendus sur place, indique-t-on, pour «s'enquérir de la situation dans cette wilaya suite aux inondations qui ont fait plusieurs victimes et d'importants dégâts matériels». La délégation ministérielle a pris connaissance de la situation générale prévalant au lendemain de cette catastrophe naturelle et a préconisé les principales dispositions à prendre pour la prise en charge des séquelles engendrées par ces inondations, a-t-on ajouté. A ce propos, a déclaré M. Ould Kablia, «la prise en charge des dégâts causés à cette wilaya par les inondations se fera dans un délai d'une semaine». Le ministre de l'Intérieur a, également, assu-



Bayadh panse ses plaies.

ré, que les commissions spécialisées chargées d'évaluer les dégâts «étaient déjà à pied d'œuvre». «L'Etat se chargera, selon les cas, du relogement des sinistrés dont les habitations ont été détruites, de la rénovation des habitations partiellement affectées, ou de l'octroi d'aides aux citoyens désirant opérer eux-mêmes les réparations», a-t-il précisé. M. Ould Kablia a fait savoir qu'un centre de transit, doté de tous les moyens nécessaires, a été aménagé pour accueillir temporairement les sinistrés, au niveau de l'ex-usine de chaussures. Les enfants de ces derniers sont pris en charge en matière de scolarité, a précisé le ministre, appelant les citoyens à faire preuve de sérénité pour surmonter la situation. Selon un bilan provisoire, un agent de la Protection civile est encore porté disparu et fait l'objet d'intenses recherches. Les services techniques de la cellule de crise ont indiqué, également, que les 150 familles sinistrées ont été hébergées dans des infra-

structures scolaires, comme première mesure, en attendant leur transfert vers le centre de transit qui est aménagé au niveau de l'ex-usine de chaussure d'El-Bayadh.

La wilaya déplore aussi d'importants dommages sur les infrastructures de base, dont la détérioration de 8 ponts, 4 au chef-lieu de wilaya et le reste dans les communes de Bougtob, Aïn-Laârek, Erbouat, et Bouâlem. Le montant des dégâts est évalué à 613 millions DA sur les installations du secteur des ressources en eau, et à 1 milliard DA dans celui de l'agriculture. De nombreux établissements scolaires ont été affectés aussi par ces inondations meurtrières, selon la cellule de crise qui a signalé, entre autres, le recensement toujours en cours des habitations détériorées. Ces dernières pourraient atteindre, selon les services de l'urbanisme et de la construction, les 2.000 bâtisses, sachant que la commune d'El-Bayadh, très affectée par les inondations de samedi dernier, compte à elle seule 1.700 habitations précaires. Pour rappel, quelque 300 foyers ont été, aussi, touchés à M'sila par les fortes pluies, qui se sont abattues sur la wilaya, et qui ont atteint les 58 millimètres durant la seule journée de vendredi. La wilaya de Laghouat, elle aussi, n'a pas été épargnée. Les intempéries ont causé la mort d'une personne, affecté de nombreuses habitations et provoqué des perturbations du trafic routier dans plusieurs régions de la wilaya. M. B.

MOHAMED-SEGHIR BABES AU SUD

Ouargla, l'oubliée du développement local

PAR LARBI GRAÏNE

Jusqu'à très récemment, les régions du Grand Sud étaient réputées être les plus paisibles d'Algérie tant elles se tenaient à l'écart des mouvements de protestation du Nord et cette attitude avait toujours été perçue comme l'expression d'un contentement indiquant que les populations locales seraient satisfaites de leur sort. Cette véritable image d'Epinal désormais a été brisée depuis déjà quelques années puisque les localités sahariennes ont été gagnées à leur tour par le vent de la contestation. Un nom emblématique de la nouvelle contestation émerge : Ouargla. La ville s'est développée autour des champs pétrolifères de Hassi Messaoud et a drainé depuis l'Indépendance des milliers de migrants nationaux venus des autres coins de l'Algérie. Du temps a passé, si la ville est devenue très attractive sur le plan commercial, le créneau cependant a été investi massivement par les nouveaux débarqués lors même que l'ancien mode de vie traditionnel qui permettait de vivre grâce aux métiers de l'artisanat a volé en éclats. Les jeunes Ouarglis qui ont tourné le dos

à l'artisanat des pères pour cause de disqualification, se sont rabattus en vain sur les sites pétrolifères dans l'espoir d'y trouver un emploi. Mais ce sont plutôt leurs concitoyens du Nord qui bénéficient de ces recrutements étant donné que leur situation leur permet de suivre les formations exigées. C'est dans cette localité que du reste le mouvement des chômeurs, qui a fait beaucoup parler de lui, a vu le jour. Une délégation du Conseil national économique et social (Cnes) conduite par son président Mohamed-Seghir Babes, s'est rendue à Ouargla pour s'enquérir de la situation sur place. Lors de la réunion qu'elle a organisée avec des représentants de la société civile locale, la délégation du Cnes s'est vue exhorter, rapporte l'APS, de «visiter la ville de Ouargla et notamment les ghettos érigés ça et là». Cela vous aidera, ont-ils dit aux membres du Cnes, à comprendre les raisons de l'effervescence que vivent les citoyens de la wilaya». La même dépêche nous apprendra que le mouvement associatif a estimé «inconcevable le fait que les jeunes de Ouargla vivent dans des conditions déplorables alors qu'ils appartiennent à l'une des régions des plus riches

d'Algérie». Les notables ont déploré en outre le fait que la région abrite «d'importants gisements de gaz naturel et de pétrole sans en tirer aucun profit». Et d'ajouter «Même les entreprises nationales activant dans notre wilaya telle que la Sonatrach préfèrent recruter des jeunes des régions du Nord et n'accordent aucune chance à nos jeunes». Un représentant du mouvement associatif de Hassi Messaoud a regretté pour sa part «la mauvaise qualité des emplois ainsi que les bas salaires proposés par les compagnies pétrolières aux jeunes de la région». Selon lui ceux qui ont plus de chance parviennent à se faire recruter par des sous-traitants en vue de réaliser des travaux d'entretien et de nettoyage avec des rémunérations très modestes ne dépassant pas les 18.000 DA. Le Cnes est en tournée à travers le pays depuis le 5 septembre pour collecter des informations ayant trait à la vie concrète des citoyens. La délégation est composée de fonctionnaires relevant de différents secteurs, d'universitaires, d'hommes de médias et de représentants du mouvement associatif national.

L. G.

POUR UN DÉVELOPPEMENT PERMANENT

Nécessité de miser sur le capital humain

PAR INES AMROUDE

Réorganiser le rôle de l'Etat et investir davantage dans le développement du capital humain et l'intelligence économique demeurent les principales solutions pour un développement permanent et continu de l'économie algérienne, a préconisé, hier, le chercheur et universitaire Abdelhak Lamiri. S'exprimant lors d'une conférence-débat organisée par le centre de presse Algeria-Invest sur les répercussions de la crise des dettes sur les perspectives économiques de l'Algérie, M. Lamiri a suggéré de «préparer dès maintenant la période de l'après 2014 (date de l'expiration de l'actuel plan quinquennal)», en redéfinissant les objectifs de croissance et, surtout, «éviter de reproduire les erreurs commises durant la décennie précédente». Selon cet universitaire, le choix en matière de développement était axé, ces dernières années, sur «l'intensification des investissements publics dans les infrastructures pour essayer de maîtriser le taux de chômage, stimuler la demande interne et

soutenir la croissance». En fin de compte, a-t-il poursuivi, les résultats obtenus «restent limités et vulnérables à la moindre crise conjoncturelle». Une croissance extensive du PIB tirée par le BTPH, un taux de chômage en dessous des 10% et une stabilité sociale «plutôt fragile» ainsi qu'une faible évolution du pouvoir d'achat sont les principaux résultats réalisés dans ce cadre, précise M. Lamiri, ajoutant qu'un dysfonctionnement de l'un des fondamentaux de cette politique, comme la baisse significative des cours mondiaux de pétrole, à titre d'exemple, risquerait d'avoir des conséquences négatives sur l'économie algérienne. Pour cet expert, il faut orienter les investissements publics en «injectant plus d'argent» dans la formation et le recyclage pour le développement du capital humain à travers une modernisation institutionnelle et managériale de l'économie. En outre, un plan Marshal au profit de l'entreprise comme étant «un vecteur de création de richesse et d'emplois durables» est aussi nécessaire pour amorcer une nouvelle dynamique de développement et de croissance

qui ne sera plus dépendante des hydrocarbures. Cette alternative aura, certes, «des effets secondaires négatifs» notamment sur le volet social, a-t-il reconnu, citant, entre autres, une hausse du chômage à court terme et une instabilité sociale durant deux à trois ans. «C'est un passage à vide que tous les pays actuellement connus comme émergents ont traversé», a précisé M. Lamiri qui propose d'élaborer un plan social parallèle pour le résoudre en s'inspirant des modèles scandinave et malaisien.

Mais sur le long terme, l'Algérie serait en mesure de réaliser des performances appréciables avec une croissance à deux chiffres tirée par les secteurs productifs. Pour mener à bien cette démarche, les méthodes de gestion particulièrement devraient changer, notamment par le biais de la création de groupes de réflexions chargés de définir et planifier la politique économique à suivre sur le très long terme et, de ce fait, transformer les ministères et administrations d'instances de planification en institutions d'exécution, selon cet expert. I. A.

NACIRIA (BOUMERDÈS) Sit-in des citoyens d'Imaghninen devant le siège de l'APC

Les habitants du village Imaghninen, dans la commune de Naciria (Lâazib), à l'est de Boumerdès, ont organisé, hier, un rassemblement devant le siège de leur APC pour protester contre la décision prise par les services des forêts quant à la réalisation d'un réservoir d'eau à proximité de la source du village. Ils sont près d'une centaine à répondre affirmativement à l'action afin d'exiger le gel du projet en question. Ce dernier, selon les villageois, nuira à la source et contribuera à sa disparition ou à sa contamination. Les villageois, par le biais de leur action, veulent adresser un message aux autorités locales dans lequel ils réitérent leur refus de l'anéantissement de ladite source qui date de l'époque coloniale et qui représente un symbole vivant de l'héritage de toute la région. Notons qu'en période de pénurie d'eau potable, les villageois s'approvisionnent à partir de ladite source. La pénurie d'eau potable est légion dans cette région alimentée par la chaîne AEP Timezrite-Chaâbet El-Ameur qui connaît depuis sa mise en marche des perturbations chroniques de distribution. Parmi les perturbations, l'on peut citer les pannes récurrentes d'électricité et les pannes qui surviennent dans les stations de pompage. Les villageois n'ont pas omis de réclamer, également, la réalisation d'éclairage public au niveau de leur village ainsi que sur le tronçon routier les reliant au chef-lieu communal. Par ailleurs, il est important de signaler que les sources d'eau qui existent à l'échelle de wilaya, notamment dans les zones montagneuses, sont d'une importance capitale, particulièrement en période estivale où l'eau se fait rare dans ces régions et la demande s'accroît. Cela, sans oublier également de préciser que plusieurs localités ne sont toujours pas raccordées au réseau de distribution d'eau potable.

T. O.

PRISE D'OTAGES PAR LES TERRORISTES

Une résolution de l'Algérie adoptée par l'Onu

La 18^e session du Conseil des droits de l'homme de l'Onu a adopté une résolution de l'Algérie sur les droits de l'homme et les questions relatives à la prise d'otages par les terroristes, confiée à l'APS, une source diplomatique.

PAR RAYAN NASSIM

Le texte, endossé par le groupe africain, a été adopté le 29 septembre 2011 par consensus par le Conseil. Par ce texte, le Conseil des droits de l'homme "reconnait que la question des prises d'otages soulève des défis et impacte négativement sur les droits de l'homme", notamment des otages, a indiqué l'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie à Genève, M. Idriss Jazaïry. Il a ajouté que le Conseil des



Le rôle international de l'Algérie et ses positions sont souvent salués par l'Onu.

droits de l'homme "exprime sa préoccupation quant à l'aggravation de cet impact négatif que peuvent entraîner les actions et mesures prises dans le cadre de la libération des otages".

Cet impact négatif implique "automatiquement le paiement des rançons", a-t-il dit. M. Jazaïry a précisé que le Conseil, par cette résolution, charge le comité consultatif d'élaborer une étude sur les questions précitées. Il a souligné que le

consensus, qui a entouré l'adoption du texte, résultait de "l'esprit et l'engagement constructifs que la mission permanente (de l'Algérie) a pu obtenir des délégations qui étaient initialement réticentes, notamment la France, les Etats-Unis d'Amérique et l'Espagne", relevant le "rôle positif" joué par la délégation du Royaume-Uni en faveur de l'initiative algérienne au sein de l'Union européenne.

L'ambassadeur, représentant perma-

nent à Genève, a considéré l'adoption de cette résolution comme un hommage rendu à l'Algérie dans le cadre de cette initiative et un soutien exprimé à ses efforts pour mettre un terme au paiement de rançons, ajoutant que la délégation américaine a réaffirmé sa condamnation d'un tel paiement qui "renforce le terrorisme".

La Turquie, la Russie, Cuba, la Colombie, le Sri Lanka et le Bangladesh se sont portés co-auteurs de la résolution. M. Jazaïry a indiqué que l'Algérie oeuvrera à sensibiliser le comité consultatif sur la question du paiement des rançons "pour qu'elle soit adéquatement reflétée dans l'étude".

R. N.

ALI-FAWZI RÉBAINE À PROPOS DE LA TRIPARTITE :

«C'est une pièce de théâtre»

Le président du parti AHD 54 a qualifié la récente tripartite de «pièce de théâtre», en ce sens que l'augmentation du SNMG de 3.000 DA est insignifiante par rapport à l'érosion continue du pouvoir d'achat des Algériens. Animant une conférence de presse, hier, au siège du parti à Alger, Ali-Fawzi Rébaine a battu en brèche les résultats de la récente tripartite, arguant que les augmentations enrichissent davantage les gros salaires et appauvrissent les simples travailleurs. Concrètement, le président de AHD 54 a expliqué que des commis de l'Etat, à l'instar des walis, des chefs de daïra et des secrétaires généraux de wilaya, ont vu, en moyenne, leurs traitements mensuels passer de 80.000 DA à 200.000 DA, alors que la majorité des travailleurs ne vont pas bénéficier de cette majoration, sachant que l'inflation va doubler. Toujours à propos de la tripartite, le conférencier a vivement critiqué les propos du Premier ministre con-

cernant les syndicats autonomes et la représentation exclusive de la centrale syndicale dans les différentes réunions officielles. «L'UGTA n'est pas un syndicat indépendant, donc, il ne peut en aucun cas apporter des avantages aux travailleurs», a estimé Rébaine, tout en appelant à reconsidérer la place des syndicats autonomes qui «sont plus représentatifs dans plusieurs secteurs». Et d'appeler, dans ce sens, à une coalition entre les formations politiques de l'opposition et l'ensemble des syndicats autonomes au profit d'une alternative politique en perspective des futures échéances électorales. Cependant, le président de AHD 54, tout en se disant partie prenante des futures élections législatives et locales, n'a pas manqué d'exprimer ses appréhensions quant à la fraude. «L'absence d'observateurs internationaux, la gestion opaque des urnes ambulantes et la partialité de l'administration laissent toujours planer entière-

ment le spectre de la fraude électorale sur les prochaines élections», a-t-il souligné, dénonçant le verrouillage imposé aux partis de l'opposition par l'administration et les médias lourds. A propos de la nouvelle loi électorale, le conférencier a remis sur la table la question de l'obligation de déclaration du patrimoine pour les députés, ministres et hauts fonctionnaires de l'Etat.

Idem pour les quotas des femmes dans les assemblées élues décidés à travers la nouvelle loi électorale. Pour le président de AHD 54, «la femme devra avoir la place qui lui sied dans la société avant d'opter pour des quotas qui n'honorent rien sa valeur». Par ailleurs, le conférencier a accusé le FLN de receler encore des «traîtres» issus du Mouvement national algérien (MNA) en son sein, de même qu'il a déploré la réhabilitation historique de Messali Hadj comme héros national.

M. C.

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE TIZI-OUZOU

Sidi Saïd interpellé

Madjid Sidi Saïd, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, a été interpellé, hier, par le comité syndical de la wilaya de Tizi-Ouzou de la Fédération nationale des travailleurs retraités. Les concernés demandent à Sidi Saïd de tenir ses promesses à l'égard des retraités et de «ne plus tolérer que cette frange de la société continue d'être traitée comme quantité négligeable».

Le comité de Tizi-Ouzou de la Fédération des retraités a exprimé son «profond mécontentement et la colère des retraités». Il relève, encore une fois, «le mépris opposé par les pouvoirs publics à leurs revendications légitimes, usant de manœuvres dilatoires pour gagner du temps sur le dos des retraités».

Le comité en question s'interroge sur «le laxisme affiché à l'égard du patronat dont toutes les exigences ont été satisfaites, au moment où toutes les revendications de retraités viennent d'être reportées aux calendes grecques».

«Nous déplorons les termes utilisés par M. le Premier ministre qui promet de régler le problème des retraités au nom de la solidarité en dégageant une solution raisonnable et appropriée à cette question, comme s'il s'agissait de faire l'aumône aux retraités alors que les travailleurs actifs, tous secteurs confondus, se voient gratifier de taux d'augmentation de 50, 80 et 100%, sans poser la question de la source de financement», ajoute-t-on. Les retraités de la wilaya de Tizi-Ouzou, à travers leur fédération UGTA, exigent l'organisation d'une réunion urgente de la CEF, en vue de décider d'une action concertée et cordonnée à l'échelle nationale, de nature à faire pression sur les pouvoirs publics pour mettre un terme à la précarité des retraités. Enfin, le comité syndical de wilaya de la Fédération nationale des travailleurs retraités (rattachée à l'UGTA) conclut : «Faute d'un règlement rapide de leurs problèmes, les retraités de la wilaya de Tizi-Ouzou sont fermement décidés à sortir dans la rue pour faire entendre leur voix et crier leur colère.»

L. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-AUTRICHIENNE Une délégation d'hommes d'affaires à Alger

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) indique qu'une délégation d'affaires autrichiens rencontrera, les 22 et 23 octobre prochains, à Alger, des opérateurs économiques algériens en vue de rechercher des voies et les moyens pour tisser des relations de coopération fécondes et de partenariat dans divers secteurs économiques.

«Cette délégation est composée d'une vingtaine d'entreprises relevant des secteurs suivants de la construction, solutions d'automatisation dans les installations d'éléments préfabriqués en béton, fabrication outillage de forage, produits chimiques et plastiques pour les fabricants d'accumulateurs, mais, également, de la fabrication d'emballage flexible en plastique, fabrication de têtes de projection pour couchage par extrusion pour revêtement de câble», souligne la CACI.

D'autres créneaux seront proposés par les industriels autrichiens et sont susceptibles d'intéresser les entrepreneurs algériens, tant publics que privés, selon la CACI, tels que les systèmes de commutation de la voix et transmissions pour corps constitués et mise en réseau pour secteur ferroviaire, nouvelles technologies de communication numériques sans fil pour le trafic ferroviaire, système électronique pour passeports biométriques. Par ailleurs, les relations «business to business» engloberont aussi les domaines de la fabrication de modules photovoltaïques et capteurs solaires, la conception et la réalisation des stations d'épuration des eaux usées, la fabrication de compresseurs alternatifs pour l'air, bois de sciage et l'exportation de bovins.

Les entreprises intéressées par des rencontres d'affaires pourront contacter la section commerciale de l'ambassade d'Autriche afin de programmer des rencontres et, probablement, des visites de sites industriels de production.

A. A.

LE SALON INTERNATIONAL ALGER INDUSTRIES 2011 INNOVE

Densifier les affaires entre partenaires algériens et étrangers

Placée sous le signe du "développement des industries algériennes, de la promotion de la production nationale et du renforcement des relations d'affaires et de la coopération", la 5e édition du Salon international Alger Industries 2011 a ouvert, hier, ses portes au public et aux professionnels.

PAR AMAR AOUIMER

Etalée sur quatre jours (3-6 octobre), cette importante manifestation économique et commerciale co-organisée par Batimatec Expo SPA, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence (CCIMP), placée également sous le haut patronage du ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, accueille 100 entreprises dont la moitié des sociétés en provenance de plusieurs pays, tels que la France, Turquie, Espagne, Pologne et Autriche). Les organisateurs de cet événement indiquent « qu'il s'agit d'un important rassemblement des professionnels de l'industrie à Alger, mais également d'un espace privilégié et opportun pour l'ensemble des acteurs nationaux et étrangers, impliqués dans toutes les branches constituant la vitrine de ce rendez-vous annuel ».

Cette année, Alger Industrie a programmé d'importantes conférences qui auront lieu en marge de ce salon et qui ne manquera pas de drainer, au Palais des expositions de la Safex, de nombreux experts et spécialistes de l'industrie. Ainsi, des journées scientifiques ont prévues durant ce salon tels que les thèmes inhérents à la stratégie industrielle en matière d'innovations des filières prioritaires, la promotion des technologies innovatrices respectueuses de l'environnement et la gestion du risque industriel et le risk-management dans l'entreprise.

Les responsables de Batimatec Expo estiment que ce salon qui est présenté comme principal rendez-vous du monde industriel et économique en Algérie et en tant que plateforme idéale pour les opérateurs désirant faire connaître leurs procédés, produits et services "Alger Industries" s'est assigné



pour « objectif essentiel et principal de contribuer à une meilleure connaissance du potentiel national, des innovations technologiques et des nouveaux produits, à une évaluation objective des efforts de développement national, à la densification des relations d'affaires entre partenaires algériens et internationaux ».

Transfert de savoir-faire et de technologies

Outre les rencontres business to business, (B to B), cet événement qui se déroule en pleine rentrée sociale, vise aussi, selon les promoteurs du salon « à favoriser le développement de la PME-PMI et de nouvelles synergies pour promouvoir la création de nouveaux emplois, au moment où les pouvoirs publics mobilisent d'importants moyens pour l'émergence d'une nouvelle politique industrielle, la mise à niveau du tissu industriel existant et l'élargissement des actions de coopération et de partenariat, notamment public et privé et national et étranger ». Aussi, Batimatec souligne que « ce salon professionnel international innovera en réservant un espace spécifique aux

professionnels de la sécurité industrielle plus spécialement orienté vers l'hygiène, la propreté, l'eau, l'air, l'environnement et l'ergonomie des situations de travail ».

Les visiteurs et les professionnels, ainsi que les opérateurs économiques recherchent des formes de partenariat et de joint venture, y trouveront également des créneaux de coopération avec des entreprises internationales dans les domaines de la manutention, les travaux en hauteur, les risques industriels, la sécurité des bâtiments, la protection incendie, le contrôle d'accès et enfin, l'expertise et le conseil spécialisé. De nombreuses sociétés européennes des pays différents pays participant à ce salon, sont en quête de partenariat avec des petites et moyennes entreprises afin de leur fournir des équipements et réaliser le transfert technologique et de savoir-faire industriel.

A. A.

POUR LANCER UNE INDUSTRIE NAVALE EN ALGÉRIE

Tous les moyens engagés, selon Tou

Les pouvoirs publics ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour la prochaine mise en place d'une industrie navale orientée vers la construction navale en Algérie, a affirmé, hier, à Alger le ministre des transports Amar Tou. « Tous les moyens financiers, organisationnels et humains sont réunis dans le cadre des décisions prises par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), ce qui nous permet de concrétiser, rapidement, notre ambition en matière de construction navale », a souligné M. Tou dans une



déclaration à la presse au cours d'une visite aux chantiers de l'Entreprise de réparation navale (Erenav), situés au port d'Alger.

Le ministre a précisé que la mise sur pied d'une industrie navale en Algérie se fera dans le cadre d'un partenariat stratégique entre l'Erenav et une entreprise étrangère pour la construction, dans une première étape, de navires de taille moyenne.

Il s'agit notamment de remorqueurs utilisés dans les opérations de sauvetage dans les eaux territoriales, et en haute mer, ainsi que de pontons flottants, selon M. Tou, rapporte l'APS.

« De nombreuses sociétés d'envergure internationale, notamment européennes, ont manifesté leur intérêt pour ce projet de partenariat avec l'Erenav, pour lequel des chantiers de construction navale seront implantés à Alger, Djendjen (Jijel) et à Oran », a-t-il

R. A.

AU PLUS BAS NIVEAU DEPUIS HUIT MOIS

L'euro chute

L'euro poursuivait sa baisse face au dollar hier, atteignant en séance son plus bas niveau depuis janvier, affecté par les mauvaises nouvelles en provenance de la zone euro où la Grèce a fait savoir qu'elle n'atteindrait pas ses objectifs de réduction du déficit.

La monnaie européenne valait 1,3330 dollar lundi matin, proche de son record de faiblesse depuis janvier, contre 1,3390 vendredi soir.

L'euro a chuté jusqu'à 1,3311 dollar en cours de séance à Tokyo, son plus bas niveau face au billet vert depuis le 18 janvier. Il creusait ses pertes après l'annonce par la Grèce dimanche que le déficit public du pays sera ramené à 8,5% du PIB en 2011, un chiffre supérieur à l'objectif de 7,4% du PIB fixé initialement dans la loi pluriannuelle votée en juin.

« L'absence de progrès (pour la résolution des problèmes de la dette européenne) a poussé les investisseurs à fuir l'euro et à acheter des dollars », a indiqué le chef-opérateur de Mizuho Corporate Bank.

L'analyste a ajouté que la baisse des Bourses asiatiques se répercutait sur le marché des changes.

Les investisseurs restent très attentifs aux nouvelles de Grèce, les projections financières du gouvernement devant être examinées lundi par les ministres des Finances de l'Eurogroupe à Luxembourg et mardi par ceux de l'Union européenne, qui doivent décider s'ils versent ou non la prochaine tranche d'aide de 8 milliards d'euros, indispensable pour éviter la faillite du pays.

En Allemagne, principal bailleur de fonds de la Grèce, les réticences d'une partie des dirigeants continuent sur la poursuite du soutien financier à la Grèce, malgré les efforts d'Athènes pour se conformer aux recettes d'austérité imposées par ses partenaires européens.

R. E.

SECOND SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À ORAN

Une quarantaine d'entreprises au RDV

Le développement des énergies alternatives sera au menu de la 2e édition du salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable "era 2011", prévue du 19 au 21 octobre à Oran avec la participation d'une quarantaine d'entreprises, ont annoncé les organisateurs.

Cette seconde édition, après celle de Tamanrasset en octobre 2010, verra la participation de plus de 65 exposants nationaux et internationaux activant dans le domaine des énergies renouvelables et des énergies propres, précisent les organisateurs dans un communiqué.

Quarante entreprises publiques et privées algériennes qui développent des programmes de production d'énergies alternatives, notamment Sonelgaz, Sonatrach, ou l'Office national de l'assainissement (ONA) seront présentes à ce salon dédié aux énergies non

fossiles. Cinq centres de recherche et instituts de formation acteurs pour le développement des énergies renouvelables et la protection de l'environnement seront également présents. Par ailleurs, 27 entreprises étrangères issues de huit pays dont la Pologne (10), les Pays-Bas (07), l'Allemagne (07), l'Italie (03) et l'Autriche (03) prendront part à ce salon, outre les ministères polonais et néerlandais de l'environnement. D'autre part une vingtaine de conférences-débats sont prévues au cours de ce salon et porteront sur le thème "Énergie et développement durable: l'approche algérienne". Des experts algériens du centre de recherche de développement de l'électricité et du gaz (CREDEG) présenteront, aux côtés d'experts néerlandais, des communications portant sur le solaire, l'éolien et la géothermie.

R. A.

assuré.

Afin d'assurer la réussite de ce projet, affirmé M. Tou, le CPE avait décidé fin juin dernier un assainissement financier et des financements destinés à l'investissement au profit de l'Erenav, dont l'activité principale est la réparation des navires de marchandises et des cars-ferries. Outre des crédits à l'investissement évalués à 23,6 milliards de DA, l'Erenav a bénéficié notamment d'un effacement de ses dettes qui s'élevaient à 1,9 milliard de DA, a expliqué M. Ghazi Regainia Président du directeur de la Société des participations des transports maritimes (Gestramar) dont dépend l'Erenav.

Inscrits au titre d'un plan de développement, les crédits alloués à l'Erenav serviront aussi à financer la création de nouveaux chantiers de réparation navale, qui seront implantés dans une quinzaine de localités côtières.

L'Erenav dispose actuellement de trois chantiers à Alger (URNAL), Bejaia (URNAB) et Oran (URNO), rappelle-t-on.

Le ministre, qui a visité plusieurs ateliers de réparation navale relevant de l'Erenav, a procédé officiellement à la mise à l'eau de deux pontons flottants, construits par cette entreprise pour le compte du complexe d'ammoniac et d'urée de la société "Sorfert Algérie" implanté à Arzew (Oran).

Ryad El Hadi

SETIF

Lancement de 7.500 logements promotionnels aidés

Une opération portant sur la construction de 7.500 logements, inscrits au titre de la nouvelle formule LPA (logement promotionnel aidé) sera lancée "dès le début de l'année 2012" à Sétif, a indiqué la directrice du logement et des équipements publics (DLEP).

Mme Aïcha Boualem, soulignant que ces logements se répartissent sur 36 communes sur les 60 de la wilaya, a précisé que les villes de Sétif et d'El-Eulma bénéficieront respectivement de 2.300 et 1.650 logements, alors que les communes de Aïn Azel, Aïn Arnat et Bougaâ auront, respectivement, 370, 240 et 200 logements.

Les 2.740 logements restants se répartissent sur les 31 autres communes du sud et du nord de la wilaya, selon la même responsable qui a ajouté que les formalités d'usage sont en cours pour finaliser les marchés, les assiettes de terrain ayant été désignées pour chaque tranche.

La wilaya de Sétif a bénéficié dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 de 70.840 logements, tous segments confondus, dont 22.000 unités de type social, 15.000 promotionnels en plus de 29.000 aides au logement rural, a rappelé la DLEP.

CHLEF

Exploitation du nouveau quai du port de Ténès

Le nouveau quai du port commercial de Ténès sera réceptionné et mis en exploitation durant ce mois, a annoncé mercredi dernière responsable chargée du suivi des infrastructures portuaires près la direction des Travaux publics de la wilaya de Chlef.

Réalisé pour un coût de près de 600 millions de DA par le groupement des ouvrages maritimes (GROM), ce projet qui s'inscrit dans le cadre de l'extension du port de Ténès a été rendu nécessaire en raison de l'importance du nombre de navires à destination de ce port et des dépenses faramineuses induites par les longs séjours de ces bateaux en rade, a indiqué la même source.

D'une longueur de 200 mètres linéaires, cet ouvrage qui vient renforcer l'unique quai existant au niveau du port permettra de recevoir deux bateaux de commerce supplémentaires d'une longueur de cent mètres chacun et deux autres de types ROÛRO (Roll on-Roll of), a affirmé la même source, en signalant que le port de Ténès pourra accueillir après la mise en exploitation du dit quai un total de sept navires de commerce au lieu de trois actuellement.

L'augmentation des capacités d'accueil permettra de réduire sensiblement le séjour en rade des bateaux et en même temps d'augmenter les capacités d'importation et d'exportation de marchandises via cette infrastructure portuaire, a ajouté le même responsable.

APS

TIZI-OUZOU, CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE

Vers la mise en service d'un EHS

Un nouvel établissement hospitalier spécialisé (EHS) en cardiologie pédiatrique va renforcer, au plan infrastructurel, le secteur de la santé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé le directeur de la santé et de la population (DSP), ajoutant que sa livraison est attendue pour le premier semestre de l'année prochaine.

PAR BOUZIANE MEHDI

« **H**ormis quelques retouches nécessaires par les différents compartiments de la structure, dont notamment le lot technique spécifique à ce type de structure sanitaire, les travaux ont atteint un stade d'exécution de l'ordre de 97% », a indiqué ce responsable à l'APS en signalant que la mise en service de cet EHS « *interviendra dès la réception des équipements médicaux et autres, pour lesquels des cahiers de charges ont été introduits au niveau de la commission nationale des marchés.* »

Ce projet structurant, implanté sur un site de 09 ha près du siège de la daïra de Draâ Ben Khedda, est doté d'une AP globale de 3,4 milliards de dinars, se répartissant en 1,9 milliard de dinars pour la réalisation et 1,5 milliard de dinars pour l'équipement.

Avec une capacité de 80 lits extensible, il fait partie d'un complexe médical intégrant, sur la même assiette, un projet de centre anti-cancer, lancé en réalisation en



juillet dernier. L'APS précise que les travaux de réalisation de ce projet ont été confiés à une société portugaise.

La mission dévolue à cette structure sanitaire spécialisée consiste en la prise en charge des besoins de chirurgie cardiopédiatrique d'un bassin de population d'environ 04 millions d'âmes réparties sur les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès et Béjaïa.

Selon sa fiche technique, cet EHS sera doté d'un service des urgences, d'un service des consultations cardiologiques, de services d'hospitalisation avec deux unités, dont une pour enfants et une autre pour nourrissons.

Le plateau technique opératoire de cet hôpital comprend un bloc constitué de trois salles d'interventions chirurgicales, d'une salle de cathétérisme (exploration avec imagerie), d'une salle d'électro-phy-

siologie et d'une autre pour le traitement des affections cardio-pédiatriques, en plus d'un service de réanimation et de soins intensifs, précise l'APS.

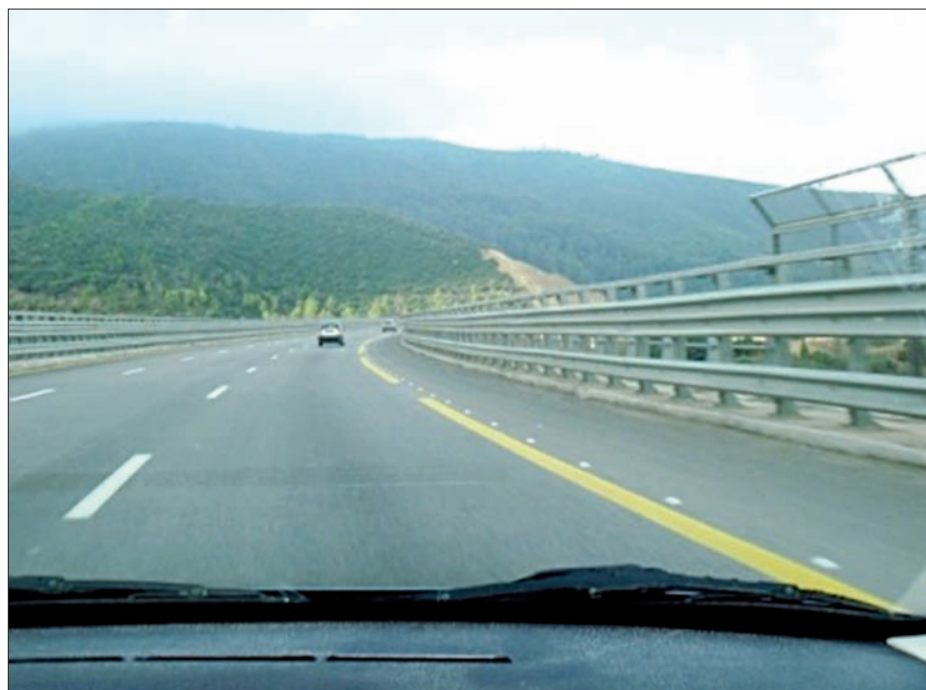
Pour les besoins du diagnostic des pathologies cardiaques, il est prévu, selon le DSP, de doter cet établissement d'une panoplie d'équipements de pointe utilisés dans les explorations anatomiques, à l'instar de l'IRM, scanner, une unité de médecine nucléaire, l'écho cardio, l'écho doppler et l'échographie.

Il est prévu la réalisation d'un amphithéâtre de 300 places, de 02 salles de cours de 30 places et d'une bibliothèque, car en plus de ces prestations médicales, cet hôpital spécialisé contribuera également à la formation de médecins internes et des étudiants en médecine, indique la Direction de la santé et de la population.

B. M.

JIJEL, RÉSEAU ROUTIER

La wilaya «s'ouvre» en direction de Skikda



Un tronçon routier de plus de 6 km, sur un linéaire total de 13 km, reliant les wilayas de Jijel et de Skikda, a atteint un taux d'avancement de 92%, a annoncé le directeur de wilaya des Travaux publics.

Ce tronçon, qui prend naissance aux environs de la commune d'El-Milia,

confié à deux entreprises spécialisées, devrait rejoindre "dans les prochaines semaines" la limite de la wilaya voisine de Skikda, pour "assurer une meilleure ouverture et une communication accrue entre ces deux régions côtières", a indiqué à l'APS M. Abderrazak Kamouche, en marge d'une visite sur site du wali. Un second tronçon

de 6,076 km, qui n'a pas démarré en même temps que le premier pour des "raisons financières", vient d'être lancé en réalisation, pour être achevé vers le mois d'octobre 2012, selon le même responsable.

Des glissements de terrain "fréquents et répétés", affectant les confortements de cet axe, ont constitué une "contrainte considérable" dans la matérialisation de la future route, située dans une zone montagneuse et accidentée.

Le projet qui a bénéficié d'une autorisation de programme (AP) de 495 millions de dinars comportera, sur 13 km, une chaussée large de 2 x 3,80 m et un accotement de 2 x 1,5 m, pour un délai de 13 mois.

Il s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de modernisation, de réhabilitation et d'agrandissement des routes de la wilaya afin de la doter d'un réseau à même de favoriser et promouvoir le développement socio-économique, aussi bien intra muros qu'extra muros.

D'importantes réalisations en matière de routes et d'ouvrages d'arts, dont le tunnel de Ziama Mansouriah, entreprises ces dernières années, ont permis à la wilaya de "mieux respirer et de disposer d'un réseau routier digne de ce nom", selon le responsable des travaux publics.

APS

BECHAR, RESTAURATION DU KSAR

Lancement du projet «Ecole-chantier à Kenadza»

Une équipe d'architectes de l'université de Bechar vient de lancer un projet national de recherche en architecture, intitulé "Ecole-chantier à Kenadza", portant sur la restauration du ksar de Kenadza, 18 km au sud de Bechar.

PAR BOUZIANE MEHDI

S'étalant sur 24 mois, rapporte l'APS, le projet est soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans le but d'en faire un outil de formation et d'intervention des architectes locaux devant leur permettre de procéder à la restauration (à l'identique) de plusieurs «douriats» ou grandes maisons du même ksar, classées au patrimoine national architectural, a précisé Mme Biara Wided, l'une des responsables de cette opération.

Les objectifs de ce projet visent, outre la restauration des structures du ksar de Kenadza, l'initiation et la formation de cadres techniques de la région aux nouvelles technologies de restauration des vestiges architecturaux et des différents intervenants dans ce domaine ainsi que l'élaboration d'un guide de restauration des différents sites architecturaux et autres bâtiments ou ouvrages d'intérêts historiques, afin de sauvegarder le patrimoine matériel de la région, a souligné à l'APS Mme Biara.



En marge de ces activités, la même équipe, dirigée par le doyen de l'institut d'architecture de l'université de Béchar, procèdera au lancement, au cours du mois en cours, d'un vaste programme d'information et de sensibilisation du public sur l'importance du patrimoine matériel, à travers l'organisation de journées scientifiques et de portes ouvertes sur la ville de Kenadza et de son ksar dont l'édification remonte à plus de 15 siècles.

Des actions visant, notamment, la retransmission du savoir-faire ancestral en matière d'entretien et de restauration des

édifices anciens à travers notamment la collecte de témoignages et le brassage entre les techniques anciennes et les nouvelles technologies, figurent également au programme de ce projet de recherche.

La décision de mettre en œuvre, selon l'APS, un tel projet intervient suite à un constat d'échec des précédentes opérations de réhabilitation du même ksar dont une partie a été endommagée par les intempéries d'octobre 2008.

B. M.

BATNA, DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Plus d'un milliard de dinars pour l'AEP et l'assainissement



Le secteur de l'hydraulique a bénéficié, à Batna, dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2012, d'une enveloppe de 1,360 milliard de dinars, destinée à financer 16 opérations, la plupart destinées à renforcer l'AEP et le réseau d'assainissement, a indiqué le directeur des ressources en eau.

"Sept opérations de mobilisation des ressources en eau et sept autres pour l'as-

sainissement constituent l'essentiel de ce programme annuel", selon le même responsable qui s'exprimait lors d'une réunion d'évaluation présidée par le wali en présence des chefs de daïras et présidents d'APC. Des responsables et des élus ont soulevé, au cours de cette réunion, la question des piquages illicites effectués sur le réseau d'AEP, l'absence de plans identifiant les conduites avec précision et l'insuffisan-

ce du personnel pour une bonne gestion des réseaux de l'eau potable et de l'assainissement. Au cours de l'année 2010, des travaux d'aménagement, d'extension du réseau et de réparation des fuites d'eau, effectués dans six centres urbains, en l'occurrence Tazoult, N'gaous, Ain Touta, Oued Taga, Ouled Si Slimane et Arris, avaient été réceptionnés. Deux châteaux d'eau de 5.000 m³ de capacité chacun ont également été livrés à Batna et Ain Touta, en plus d'un troisième réservoir de 1.000 m³ à Ain Yagout, en attendant l'entrée en service d'un autre château d'eau de 5.000 m³ de capacité à Ain Djasser. Au cours de cette réunion, le directeur des ressources en eau a également présenté un exposé sur l'approvisionnement en eau potable des communes de la wilaya de Batna, à partir du barrage de Koudiet Medouar et de puits, fournissant, en tout, quelque 60.000 m³ par jour. Evoquant les perturbations enregistrées dans l'approvisionnement en eau potable durant les mois de juillet et d'août 2011, le wali a invité les responsables de l'hydraulique et les opérateurs du secteur à "prendre à l'avance les mesures qui s'imposent pour éviter de tels désagréments aux citoyens".

APS

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

A Oum El-Bouaghi...

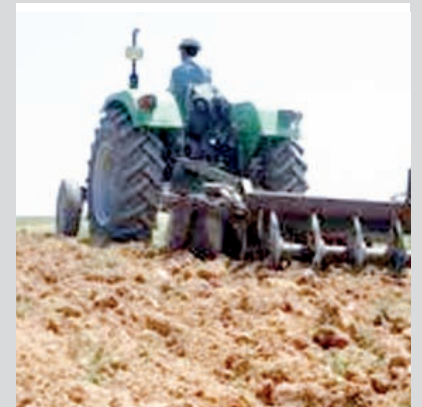
A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole, le coup d'envoi officiel de la campagne labours-semailles a été donné dimanche dans plusieurs wilayas de l'Est du pays.

Dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, la cérémonie de lancement présidée par les autorités locales a eu lieu dans une exploitation de la localité d'Ain Lahma.

Les labours et les semis seront effectués sur une superficie totale de 214.385 hectares, précise l'APS. Une bonne partie de cette surface, soit 96.310 hectares, sera réservé à l'orge, 72.140 ha au blé dur, 43.410 ha au blé tendre, 2.425 ha à l'avoine et 100 ha au triticale, ont indiqué les responsables de la direction des services agricoles (DSA).

toutes les quantités nécessaires de semis et de fertilisants ont été mis à la disposition des producteurs par le biais du guichet unique. Avec la possibilité d'accès au crédit R'fig, toutes les quantités nécessaires de semis et de fertilisants ont été mis à la disposition des producteurs par le biais du guichet unique, a affirmé la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

...à Khenchela...



La cérémonie de lancement de la campagne s'est déroulée dans une ferme de la commune de N'sigha, une superficie totale de plus de 89.000 hectares sera consacrée à la céréaliculture dont 15.000 pour la culture intensive des semences dans la zone saharienne, au sud. 48.000 hectares seront réservés à l'orge et 43.000 hectares aux blés dur et tendre, selon la direction des services agricoles dont les responsables ont souligné que la prédominance de l'orge (elle occupe plus de 63% des terres céréalières) s'explique par l'importance des élevages locaux. Plus de 20.000 quintaux de semences et 6.000 quintaux de fertilisants sont mis à la disposition des agriculteurs jusqu'à fin décembre au niveau des divers points ouverts par la CCLS.

... et à Souk Ahras

C'est une ferme pilote de la localité de Taoura qui a abrité la cérémonie de lancement de la campagne labours-semailles.

La campagne cible, dans cette wilaya, l'emblavement de 135.000 hectares dont 69.000 ha de blé dur, 31.000 ha de blé tendre et 31.000 ha d'orge et 4.000 ha d'avoine. Selon le directeur des services agricoles, les intrants, fertilisants et semences sont disponibles à la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), précisant que 3.000 tracteurs équipés seront mis à contribution.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Violente manifestation de jeunes à Abidjan

De jeunes Ivoiriens ont violemment manifesté, dimanche 2 octobre, à Abidjan, à la suite d'un incident impliquant un homme d'affaires libanais qui a débouché sur la mort de deux individus après l'intervention de la police, a-t-on appris de sources concordantes. Dans le quartier chic de Marcory (sud de la capitale économique), plus d'une centaine de jeunes en colère ont sillonné les rues en caillassant des bâtiments, cherchant à s'en prendre notamment aux intérêts des Libanais, nombreux dans la zone, ont indiqué des sources sécuritaires.

La situation était 'très tendue' et 'les Libanais se sont enfoncés chez eux' dans ce quartier aux villas ultra-sécurisées, a déclaré un responsable policier. Déployée sur les lieux, la police a ramené un calme relatif dans l'après-midi, a affirmé une source diplomatique. Selon plusieurs sources, les violences ont éclaté après un différend entre un commerçant libanais et deux individus, tués à la suite de l'intervention de la police appelée sur place. Sollicité par l'AFP, le ministère de l'Intérieur a confirmé que l'incident impliquait un 'opérateur économique libanais' et que les 'émeutes' avaient démarré après la mort des deux hommes, dont l'identité restait incertaine. Dans le quartier, «l'ordre est revenu, des équipes des unités d'intervention sont sur place», a-t-on ajouté.

Estimée à quelque 80.000 personnes, la communauté libanaise de Côte d'Ivoire est la plus importante communauté non-africaine du pays. Son poids économique est considérable et alimente un fort ressentiment au sein de la jeunesse la moins favorisée, favorisant régulièrement des incidents de ce genre.

KOWEÏT

Demande à l'UA pour en devenir membre

Le Koweït a présenté une demande à la Commission de l'Union africaine (UA) pour devenir membre observateur de l'organisation panafricaine, indique un communiqué de l'ambassade koweïtienne à Addis-Abéba. Une lettre dans ce sens a été adressée dernièrement par le vice-Premier ministre et ministre koweïtien des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed Sabah al-Salem al-Sabah, au président de la Commission de l'UA, M. Jean Ping, ajoute le communiqué. Selon le texte, M. Ping a "accueilli favorablement" la demande du Koweït pour devenir membre observateur de l'UA, saluant le "soutien apporté par l'Etat du Koweït à de nombreux pays africains à travers le Fonds koweïtien de développement économique arabe". (APS)

IRAK

Prise d'otages dans un poste de police

Des insurgés ont attaqué lundi un poste de police dans l'ouest de l'Irak, prenant en otage plusieurs officiers, a-t-on appris de sources officielles. Le gouverneur adjoint de la province d'Anbar, Dhari Arkan, a précisé que l'armée se déployait autour du bâtiment, situé dans la ville d'Al-Baghdadi. Il a ajouté que les insurgés étaient réfugiés dans le poste et avaient pris en otage des policiers. Le lieutenant-colonel Mohammed Ismail, de la police d'Anbar, a également confirmé l'attaque.

YÉMEN

Féroces combats entre l'armée et Al-Qaïda

Les combats font rage à Zinjibar, dans le sud du pays, où l'armée yéménite tente de reprendre le contrôle de la ville.



Quatre soldats ont été tués et quatre autres blessés dans des affrontements avec des combattants présumés d'Al-Qaïda. Samedi, au moins 25 soldats ont été tués par des tirs amis lors d'autres combats. Certains ont péri lorsque l'aviation a pris pour cible une école dans le quartier de Bajdar qu'elle croyait aux

maines de membres d'Al-Qaïda. La télévision d'Etat a démenti cette information. Les autres soldats ont été tués dans une contre-attaque contre l'école qui était tenue par les soldats participant à une offensive destinée à libérer la ville. Six soldats ont été tués dans des premiers combats samedi matin à Zinjibar.

Par ailleurs, d'après des témoins, une fillette de 7 ans a été tuée par l'explosion d'une roquette près d'une école dans le quartier d'Akama, dans le centre de Sanaa. L'origine de la bombe n'était pas connue mais des affrontements avaient éclaté dans le nord de la capitale entre des troupes de la 1re division blindée, dirigée par le général dissident Ali Mohsen Al-Ahmar, et des forces de la sécurité centrale, loyale au président Ali Abdallah Saleh.

Dans un avion qui le conduisait en Israël, le secrétaire américain à la défense Leon Panetta a assuré que les Etats-Unis comptaient sur le Yémen pour lutter contre le terrorisme. Quelques jours après la mort d'Anwar Al-Aulaqi (imam radical américano-yéménite et l'un des responsables d'Al-Qaïda dans la péninsule arabe [AQPA], tué lors d'un raid américain), l'ancien patron de la CIA a déclaré : "Nous avons développé pendant des années une relation qui nous a permis de travailler ensemble, d'échanger des renseignements et de nous concentrer sur certaines cibles communes." Il a ajouté : "Cela va continuer, quel que soit le sort final du président Saleh."

Citant des sources diplomatiques, Reuters assure, par ailleurs, que les pays occidentaux envisagent de présenter une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU afin d'accroître la pression sur le président Ali Abdallah Saleh, au pouvoir depuis trente-trois ans et qui refuse de démissionner.

ISRAËL-PALESTINE

Approches divergentes sur la proposition du Quartet

Les camps israélien et palestinien ont des interprétations divergentes de la déclaration du Quartet pour le Proche-Orient qui propose une reprise des négociations de paix avec l'objectif d'aboutir fin 2012 à un accord final. Le Quartet sur le Proche-Orient a proposé la relance des négociations de paix entre Israël et les Palestiniens avec pour objectif d'aboutir fin 2012 à un accord final. Israël a accueilli "favorablement" dimanche la déclaration du Quartet sur le Proche-Orient pour relancer les négociations de paix et a appelé les Palestiniens à reprendre les discussions directes "sans tarder", a annoncé le bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu, deux jours après avoir autorisé de nouvelles constructions dans Jérusalem-est occupé, rapporte le journal *l'Express*. Il s'agit de la première réaction officielle à la proposition du Quartet (Etats-Unis, Union européenne, ONU et Russie) à laquelle des ministres israéliens, dont le chef de la diplomatie Avigdor Lieberman, avaient déjà réagi positivement. Dans une déclaration publiée après le dépôt le 23 septembre d'une demande d'adhésion d'un Etat de Palestine à l'ONU, le Quartet a proposé une reprise des négociations de paix avec l'objectif d'aboutir fin 2012 à un accord final. Mais les camps



israélien et palestinien ont des interprétations divergentes quant à la teneur de cette déclaration, les Israéliens affirmant qu'elle ne stipule "aucune condition préalable" aux pourparlers tandis que les Palestiniens considèrent qu'elle comporte un appel "clair" à l'arrêt de la colonisation. De fait, le communiqué du Quartet laisse planer des ambiguïtés.

Il exhorte les parties "à reprendre sans délai ni condition préalable" des négociations directes, mais il les appelle aussi "à se garder d'actes provocateurs et réitérer (leurs) obligations découlant de la Feuille de route". Or la Feuille de route de 2003 exigeait à la fois "la cessation de la violence et du terrorisme" et un "gel de la colonisa-

tion" israélienne. "S'il (Benjamin Netanyahu) accepte le communiqué du Quartet alors il doit annoncer un arrêt de la colonisation, y compris de sa croissance naturelle, et accepter le principe des frontières de 1967 parce que c'est clairement ce que demande le Quartet", rétorque le négociateur palestinien Saëb Erakat. Par ailleurs, plusieurs dirigeants palestiniens commencent à exprimer à haute voix un ressentiment à l'égard de Tony Blair, l'émissaire du "Quartet" qu'ils accusent de partialité en faveur d'Israël. S'adressant samedi à des journalistes, le responsable palestinien Nabil Chaath a estimé que Tony Blair était aujourd'hui "de peu d'utilité".

EN DIRECT DU 5^E SIVI 2011

DAEWOO TRUCK

Le nouveau tracteur M2SNF 4X2 de 415 ch lancé officiellement

Page 12



- Lancement de l'Isuzu Citymax
- Peugeot Expert Atelier
- Volvo Trucks FE officiellement dévoilé
- Nissan Cabstar NT 400
- Nouveau VW Crafter



BELKACEM OUYAHIA, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ELSECOM VÉHICULES INDUSTRIELS :

«Il faut proposer des camions avec des moteurs puissants dotés d'une mécanique simple»

Page 14

DAEWOO TRUCK

Le nouveau tracteur M2SNF 4X2 de 415 ch lancé officiellement

Elsecom Véhicules Industriels, représentant officiel de Daewoo en Algérie, a présenté, samedi dernier le nouveau tracteur Daewoo baptisé M2SNF (4X2) avec des performances améliorées. Ce lancement intervient à la veille du Salon International du Véhicule Industriel qui se tient du 02 au 08 Octobre à la Safex.



Le nouveau tracteur qui est proposé aux routiers et autres professionnels à partir de 6 500 000,00 DA H.T est doté, selon le directeur commercial de Daewoo Trucks & Bus, Boualem Ouslimani, d'une chaîne cinématique avec un moteur CUMMINS d'une puissance de 415ch pour un couple de 187 Kg.m alors que l'ancien était de marque DOOSAN d'une puissance de 340 cv/DIN et 135 Kg.m.

La motorisation est couplée à une boîte de vitesses de type ZF de 16 rapports avant et 02 arrières alors que par rapport à l'ancienne version était de marque TONGIL de 10 rapports avant et 02 arrières. Aussi, le nouveau tracteur coréen dispose d'une double

réduction centrale et sur les roues arrières alors que l'ancien était à simple réduction centrale. Côté sécurité,

le conférencier dira que le camion dispose d'une sécurité de la conduite et du roulage par l'introduction des équipements ABS/ASR alors que l'ancien n'avait qu'un système de freinage classique. La nouveauté aussi dans ce tracteur 4x2 est l'installation d'une com-

mande de frein de semi-remorque en cabine alors que l'ancien n'était pas doté, mais aussi d'une suspension pneumatique de la cabine alors que l'ancienne était à ressort hélicoïdale + amortisseur. Notons également que la cabine a été retouchée avec un design plus soft et apporte plus de confort par rapport à la gamme actuelle. Avec ce nouveau produit, Daewoo

Trucks & Bus ambitionne d'augmenter, selon son directeur commercial, ses ventes dans le segment des tracteurs et ainsi prendre de nouvelles parts du marché du lourd. Il est utile de rappeler que le segment des tracteurs Daewoo connaît une bonne progression, il est passé de 4% de part de marché en 2009 à 9% en 2010 et à pas moins de 13% en 2011.

EN DIRECT DU 5^E SIVI 2011)

Peugeot Expert Atelier

Pour la 5e édition du Salon international du véhicule industriel et utilitaire (SIVI), Peugeot Algérie présente aux professionnels son Peugeot Expert en version Atelier.

Peugeot Algérie présente sa nouveauté destinée aux professionnels à l'occasion du SIVI 2011. Il s'agit d'une version aménagée en atelier de son fourgon Expert. Ce dernier ainsi équipé est un véritable atelier mobile destiné pour une multitude de métiers.

Ainsi, le Peugeot Expert Atelier permet au plombier, électricien ou mécanicien d'intervenir sur site avec un atelier mobile regroupant tous ses outils de travail. L'atelier mobile est proposé sur un Expert tôle (avec ou sans porte coulissante) doté du moteur 1.6 HDi développant 90 ch. Il présente un PTAC de 2.6 tonnes.

Côté aménagement intérieur, le Peugeot Expert Atelier dispose, dans sa partie gauche, d'un couvre passage de roue avec porte, une étagère avec 4 séparations réglables et tapis, une seconde étagère avec 3 séparations réglables, une 3ème étagère avec 6 bacs en plastique et une quatrième étagère avec 4 autres bacs.

Du côté droit du véhicule, une étagère avec 4 séparations réglables et une seconde étagère avec 6 séparations en plastique ainsi qu'une troisième étagère avec 6 bacs en plastique prennent place.

Il faut retenir aussi que l'aménagement de l'atelier mobile de Peugeot répond aux normes et recommandations du constructeur et dispose d'un espace de stockage considérable.

Aussi, les conditions de transport de l'outillage sont sécurisées avec la présence d'un plancher antidérapant, de bacs amovibles lavables et séparation cabine assurant la sécurité du chauffeur et passager.

Le prix du Peugeot Expert Atelier est affiché à 2.179.000 DA TTC (Taxe VN incluse).



Nissan Cabstar NT 400



A l'occasion du Salon international du Véhicule industriel et utilitaire (SIVI), Nissan Algérie présente aux professionnels le nouveau camion léger le Nissan Cabstar NT400. Commercialisé pour la première fois sur le marché algérien en 2001 avant de connaître son arrêt en 2006, la nouvelle monture du Cabstar revient en Algérie avec un nouveau look, plus d'équipements et plus de confort. Il est parmi les camions légers les plus adaptés à la circu-

lation en zone intramuros avec son rayon de braquage réduit et ses dimensions optimisées. Le nouveau Nissan Cabstar en simple cabine est proposé avec un moteur 3.0 l diesel DDTi développant une puissance de 103 chevaux, pour un poids total à charge de 3490 kg et une charge utile de 1400 kg. En matière d'équipements, le nouveau modèle de chez Nissan est cédé avec la direction assistée, la climatisation manuelle, la radio K7 et la porte gobelet réfrigérée. Le véhicule en

question qui est proposé en premier lieu en châssis nu uniquement, bénéficie d'une carrosserie adaptable permettant de configurer son véhicule en fonction des besoins du métier professionnel. Le Cabstar est commercialisé à partir de ce mois d'octobre dans l'ensemble du réseau Nissan Algérie à un tarif de lancement de 2.470.000 DA TTC (Taxe VN incluse). Le client peut faire commande dès à présent et le véhicule lui sera livré dans une période allant entre 10 et 15 jours.

Nouveau VW Crafter

A l'occasion de la 5ème édition du salon international du véhicule utilitaire et industriel (SIVI 2011), Sovac à travers Volkswagen Utilitaire, présente le nouveau Crafter version 2011. Ce nouvel utilitaire de la marque allemande évolue avec une nouvelle motorisation, plus puissante mais moins polluante.

Le style du Crafter n'évolue pas en profondeur. Il s'agit d'un léger rafraîchissement qui ne modifie que la calandre. A bord, quelques détails évoluent mais on retrouve le logo au centre du volant.

La principale évolution du nouveau Crafter réside dans sa motorisation. Selon Benattou Farid, directeur de la marque Volkswagen Utilitaire chez Sovac, le nouveau moteur de 4 cylindres, 2.0L TDI de 109 ch est plus économe, plus puissant et moins polluant avec des émissions en CO2 de 33%.



Ce nouveau bloc remplace l'actuel moteur (5 cylindres), le 2.5 TDI de 109 ch. « Nous sommes entrain de réaliser les meilleurs chiffres jamais réalisés auparavant. Nous avons pu vendre 35 nouveaux Crafter en moins de 15 jours depuis l'arrivée du nouveau Crafter alors que nous réalisons en moyenne 30 ventes par mois sur ce modèle là » Notre interlocuteur ajoute que plusieurs unités de ce modèle seront disponibles dans un délai d'un mois et demi. « Nous tenons à assurer notre clientèle que le nouveau Crafter sera disponible dans les délais que nous fixons. Nous tenons à mettre à sa disposition ce modèle avec cette nouvelle motorisation plus puissante ce qui leur permettra d'augmenter la charge » précise notre vis à vis.

Volvo Trucks FE officiellement dévoilé



Attruck Company distributeur exclusif de Volvo Trucks vient de dévoiler le Volvo FE au 5ème salon international du véhicule industriel et utilitaire (SIVI 2011).

Destiné aux transports régionaux, à la collecte des ordures ménagères, aux applications de

1200 à 1700 tr/min. Ce tracteur offre un poids total roulant de 44 tonnes pour un poids maxi sur essieux de 13 tonnes. Le Volvo FE est doté d'un système de freinage à disque avec ABS et EBD ainsi qu'un réservoir en aluminium de 405 litres.

En série, le FE offre la cabine à couchette L2H1, la climatisation, le toit ouvrant, un ralentisseur moteur EPG de 130 Kw à 2800tr/mn, un système radio CD et des vitres teintées. Il est doté aussi du verrouillage à distance des deux portes, du déflecteur toit et des feux antibrouillards.

En option, le client de Volvo Trucks peut profiter de la cabine confort L3H1, des rétroviseurs à commandes électriques ou de la préparation pour géolocalisation (FMS), du siège conducteur confort chauffant (CF13), siège passager à suspension ou encore de l'alarme et de l'anti démarrage.

Les tarifs du tracteur Volvo Trucks FE commencent à partir de 7 millions DA (HT).

chantier léger et aux transports frigorifiques, le Volvo FE présente un moteur à six cylindres en ligne à rampe commune (7.2 litres) développant une puissance de 320 ch et un régime de puissance maximum de 2300 tr/min pour un régime de couple de

5^e SALON INTERNATIONAL DU VÉHICULE INDUSTRIEL ET UTILITAIRE 2011

Lancement de l'Isuzu Citymax



Diamal, représentant des marques DAF, Isuzu, et DFL a procédé lors de l'ouverture du Salon international du Véhicule industriel et utilitaire (SIVI) au lancement de son nouveau modèle japonais le camion léger Isuzu Citymax en simple cabine.

Ce nouveau camion dont les commandes sont ouvertes au niveau de tout le réseau Diamal, est disponible en trois carrosseries, expliquera M.Francis Guy, directeur du département des véhicules utilitaires et industriels chez Diamal.

Ainsi, il sera commercialisé en version châssis nu, en plateau ridelles et en conteneur en panneaux sandwich ou conteneur frigorifique.

Le Citymax bénéficie d'une motorisation diesel turbo avec intercooler

Euro II de 2.7 l de 4 cylindres en ligne développant 91 ch pour un couple maxi de 196 Nm. Son poids total à charge est de 3,47 tonnes pour une charge utile de 1.6 tonnes.

Le moteur est couplé à une boîte de vitesses manuelle à 5 rapports.

Il est utile de signaler que les dimensions du châssis nu sont comme suite : 5830 mm de long, 1860 de large, 2120 de haut, et un empattement de 3360 mm pour une garde au sol de 120 mm.

Pour le marché local, il sera proposé avec une direction assistée, un frein de parc, une cabine basculante avec trois places, une radio lecteur CD, une prise d'air verticale à l'arrière de la cabine et outillage de bord et cric hydraulique.

Le prix de lancement de l'Isuzu Citymax est de 2.250.000 DA TTC.

BELKACEM OUYAHIA, DIRECTEUR GÉNÉRAL ELSECOM VÉHICULES INDUSTRIELS :

«Il faut proposer des camions avec des moteurs puissants dotés d'une mécanique simple»

Belkacem Ouyahia, directeur général Elsecom Véhicules Industriels a bien voulu nous parler du développement de la gamme Daewoo (camions et bus) en Algérie.

Pour lui, le professionnel algérien se distingue par une demande en motorisations toujours plus puissantes mais avec des mécaniques à la technologie classique et simple à la maintenance. Aller vers les normes Euro 4 et Euro 5 est pour lui prématuré pour le marché Algérien. M.Ouyahia qui explique le leadership de Daewoo Trucks dans le segment des Porteurs estime que le renouvellement de sa gamme Tracteur a pour but de mieux de se repositionner pour se rapprocher encore plus de la hiérarchie établie.

Auto-utilitaire.com : Daewoo s'est construit une excellente image et une notoriété notamment avec la gamme de camions Porteurs. Comment expliquez-vous ce succès ?

Belkacem Ouyahia : -Je dirais que c'est le véhicule lui-même qui a bâti cette réputation après 7 années de présence en Algérie. Depuis 2008 année de son lancement en Algérie, cette marque a rapidement occupé le premier rang. Certes, la marque elle-même était déjà connue grâce aux véhicules légers, mais je dirais qu'il ya deux raisons principales qui l'ont mise en première position.

En premier lieu, il faut retenir la simplicité de ce véhicule notamment par son côté mécanique et les clients algériens veulent rester dans la simplicité afin de pouvoir opérer des interventions de réparation et de maintenance facilement. En second lieu, l'atout prix a primé car le rapport qualité/prix de nos camions Daewoo convenait parfaitement aux aspirations des clients. Comme j'ai déjà eu à le signaler, je pense que le produit Daewoo en Algérie est le mieux adéquat technologiquement pour le marché local.

L'investissement dans le secteur du transport de marchandise est lourd et le client Algérien cherche un camion fiable, au prix raisonnable et facile à entretenir et à réparer. Les camions Daewoo ont rempli ces critères et c'est ce qui explique leur leadership.

Si la gamme "Porteur" est leader sur le marché, quelle incidence a cette position sur les autres segments de la gamme Daewoo ? Avez-vous profité de cette bonne image pour développer les autres segments ?

C'est une question que nous nous posons jusqu'à présent. Sur le segment Tracteur, Daewoo totalisait près de 4% de parts de marché il y a deux à trois ans et nous avons atteint actuellement 13% (4% en 2009, 9,6% en 2010 et 13% en 2011). Pour nous, la question reste posée, pourquoi le segment "Tracteur", qui est pourtant de la même marque et avec des prix très abordables par rapport à la concurrence et même par rapport au segment des Porteurs, ne prend pas la même ampleur que sur le segment "Porteur"? Je pense que l'existence d'une forte concurrence européenne avec certaines habitudes du consommateur Algérien par rapports aux marques européennes auxquelles il est fidèle reste une raison valable. C'est à l'image des véhicules particuliers où il n'est pas facile de détrôner les marques européennes de part leur histoire chez nous. Donc en matière de Tracteurs, semi-remorques et grands routiers, il y a une marque qui s'est installée en Algérie depuis longtemps qui détient une grosse part de marché, mais nos véhicules et nos tracteurs n'avaient pas les caractéristiques qui pouvaient se comparer aux camions de cette marque notamment sur le plan de la performance, nous avons opté pour un Tracteur de moindre performance et bien sur de moindre coût, nous nous sommes donc posés cette question, pourquoi les tracteurs n'évoluaient pas comme les porteurs ? Ces derniers avaient une performance qui était à mon avis largement comparable à celle des Porteurs de la concurrence. Dans ce segment, nous assistons à une certaine phobie des clients algériens qui demandent des Tracteurs munis de moteurs puissants de 450ch par exemple et certains d'entre eux veulent même aller jusqu'à 500 ch ! A mon avis notre idée se défend autant que notre stratégie. Nous avons voulu standardiser les équipements et les organes mécaniques (moteur, boîte et pont), ainsi, sur l'ensemble de notre gamme, les moteurs sont tous les mêmes en Tracteur et en Porteur. Après plusieurs années de fonctionnement nous avons décidé de suivre la tendance du marché en important désormais des camions dont la puissance du moteur est plus importante cela à partir du 1er octobre prochain avec l'arrivée d'un tracteur de 415ch. J'espère que nous allons augmenter de manière significative nos parts de marché sur ce segment.

La relance du marché prévue pour fin 2011 ne semble pas venir. Comment gérez-vous cette situation et quel avenir attend ce marché selon vous ?

Ce marché a commencé à baisser depuis presque une année, mais Daewoo, Dieu merci, a réussi à gagner en parts de marché, même si en volume le marché global a régressé. Daewoo a main-



tenu ses positions. Dans le segment des Porteurs, nous sommes les leaders avec 71% de parts de marché contre 69% l'année dernière. Dans le segment des tracteurs on était à 9,6% en 2010 et aujourd'hui nous sommes à 13% de parts. Le marché n'a pas vu une reprise pour plusieurs raisons, comme les retards cumulés dans le traitement des dossiers Ansej. Nous avons mis en place un business plan pour 2011 ambitieux mais réaliste car on s'attendait à cette situation mais tout de même pas à ce point car 45% de baisse du marché du véhicule industriel est un pourcentage très important. Chez nous avec Daewoo, nous enregistrons une baisse de 38% qui reste largement inférieure à la chute que connaissent certains de nos concurrents.

Daewoo est aussi présente dans le segment des bus. Comment comptez-vous positionner votre gamme et la développer ?

Pour la partie bus, je dirais que depuis la création de cette activité de commercialisation des véhicules Daewoo, Elsecom ne s'est pas réellement donné les moyens pour faire connaître ce produit, mis à part la participation aux différents appels d'offres. Les ventes directes de bus chez Elsecom sont minimes et 80% de ventes de bus se sont réalisées par le biais des marchés. Elsecom n'a pas essayé de développer ce créneau, d'introduire, de faire connaître, de promouvoir ce type de véhicules en Algérie contrairement à son engagement pour les camions. Contrairement aux camions chinois qui présentaient un très bon prix mais avec un niveau loin de la moyenne en matière d'équipements technologiques et de service après vente, les bus chinois, au bout de quelques années, ont fait leurs preuves auprès du client algérien à l'image de certaines marques comme Higher, Kinglong qui répondent à certains besoins. Concernant la gamme des bus de luxe issus de marques comme Mercedes ou Hyundai, je pense qu'ils ont réussi leurs paris chez nous. Au milieu de tout cela, nous sommes entrain de bâtir notre stratégie et nous avons choisi l'année 2011 pour nous investir sérieusement dans ce segment. Ainsi, nous avons initié une caravane qui sillonne certaines villes du pays pour faire connaître nos bus et nous avons introduit deux nouveaux bus. Le premier interurbain avec un prix acceptable qui est de conception purement coréenne mais pour la fabrication il fallait sous traiter avec des entreprises chinoises et indiennes pour des considérations de coût de production et nous continuons à négocier avec notre partenaire Daewoo Bus pour pouvoir revoir encore les prix notamment que nous passons par une période où le prix de la matière première a sensiblement augmenté. Je peux ainsi dire que nous sommes optimistes pour Daewoo Bus et nous sommes entrain de faire en sorte que le prix proposé aux professionnels du transport soit à la hauteur de ces attentes.

Vous avez introduit un nouveau camion d'une capacité de charge de 10 tonnes et un tracteur de 415 ch, quels sont vos objectifs avec ces nouveautés ?

En matière de camions comme je le disais tout à fait au départ, notre offre du segment Porteur se positionne bien et alors pourquoi pas notre offre Tracteur ? On devait répondre dans ce segment à des impératifs de performance du moteur qui doit être plus puissant et c'est dans cette optique que nous avons introduit ce nouveau Tracteur et ainsi augmenter nos parts de marché. Aujourd'hui, nous avons voulu compléter notre gamme par ce véhicule de 10 tonne de charge utile (réellement 12 tonnes) et avec deux versions : benne plateau et châssis nu. Cette dernière version est là pour offrir aux clients l'opportunité de l'équiper comme ils veulent, notamment avec l'existence en Algérie de carrossiers (frigorifiques notamment, plateau, en benne, benne ménagère...) qui proposent un travail remarquable. Ce type de clients doit savoir que Daewoo veut répondre à leur besoins et développe donc ce type de véhicules de moyen tonnage avec des prix assez concurrentiels. Par contre si on se positionne par rapport aux Chinois, nous sommes naturellement assez chers. Ce véhicule est un peu particulier, chaque fois qu'on descend un petit peu dans le tonnage, le chinois nous rattrape, ils ont rattrapé toutes les grandes marques mondiales surtout sur les petits véhicules de 2 tonnes par exemple. Le produit chinois s'installe de mieux en mieux et si on a décidé de commercialiser un camion de 10t c'est pour montrer au consommateur algérien que Tata-Daewoo a une gamme assez complète qui répond à leurs différents besoins.

Avant de clôturer l'entretien, est-ce qu'on peut détailler les éléments techniques qui différencient vos camions Daewoo de la concurrence ?

J'ai toujours défendu en Algérie la marque Daewoo. Beaucoup de consommateurs ont été induits en erreur quand on leur disait que nos camions sont équipés de moteurs Euro 4 et Euro 5. Je pense que certes il fallait améliorer la puissance de notre offre moteur des Tracteurs pour aller vers les 400 chevaux mais d'introduire une complexité technologique sur nos moteurs je ne suis pas convaincu que c'est une bonne solution pour notre marché car nous ne sommes pas prêts (ni l'algérien ni l'environnement algérien) pour cela.

Tata-Daewoo développe des moteurs allant de l'Euro 1 jusqu'à l'Euro 6, mais je pense que le marché Algérien n'est pas prêt pour recevoir et entretenir des moteurs hautement technologiques, il ne faut pas aller là où on ne sait pas nager. La plupart des véhicules de nos concurrents qui sont de haute technologie causent beaucoup de regrets aux clients notamment lors des opérations de maintenances, donc l'essentiel pour nous est de faciliter cette tâche. Je pense qu'il faudra commercialiser des camions avec des moteurs classiques où l'ancien "mécano", qu'importe le lieu où il se trouve en Algérie avec son matériel standard, doit pouvoir réparer un moteur Daewoo, c'est cela la force de notre marque ; l'aisance et la facilitation de la maintenance. On a donc opté pour des véhicules sur lesquels on a effectivement augmenté les performances mécaniques mais en gardant la facilité dans la maintenance, il ne faut pas que cela soit compliqué. Vous imaginez qu'il faut un scanner de haute technologie nécessitant une mobilisation énorme, une formation poussée pour pouvoir réparer une petite panne sur une pompe d'injection ! alors que chez Daewoo, tout le monde peut dépanner, nous le savons et nous sommes restés sur cette simplicité technologique du moteur. Tout de même, avec le nouveau camion Tracteur que nous allons commercialiser, nous sommes passés à l'Euro 3, la loi algérienne exige l'euro 2 et c'est ce que nous commercialisons et nous ne voulons pas directement passer à l'euro 5. Nous pouvons importer des camions Euro 5 mais nous ne voulons pas le faire. L'Euro 3 est meilleur sur le plan de l'émission CO2 mais sur le plan technologique, il est resté très basique, et c'est notre force à mon avis.

Pouvez-vous nous retracer la situation du réseau de distribution d'Elsecom véhicules industriels et la partie SAV ?

Le réseau d'Elsecom Véhicules Industriels fonctionnait avec les mêmes agents que le réseau de la SARL Elsecom, le même agent qui distribuait Maruti et Alto s'occupait aussi de Daewoo. Mais depuis 2009, nous avons développé notre propre réseau avec notre propre cahier des charges, et nous avons essayé de créer un réseau propre à notre entreprise. Donc nous sommes aujourd'hui à 9 agents agréés sur tout le territoire national, deux succursales et trois agents qui sont en préparation. Sur le terrain, il est tout à fait clair que certains de nos agents sont mieux organisés et mieux équipés que d'autres, mais nous allons petit à petit créer ce réseau de professionnels.

Le numéro 1 en Algérie reste Renault Trucks Algérie avec ses 12 agents, nous, nous en avons 11 (avec 3 en préparation). Nous avons aussi les agents agréés pour la pièce de rechange qui sont au nombre de 6 agents et on va aller sur 9 agents sur le territoire national. Nous avons des prospecteurs particuliers pour les régions où on n'est pas représenté.

Pour la partie service après vente (SAV), on est parfaitement conscient qu'il faudra bien augmenter nos capacités en pièces de rechange. Il y a des véhicules Daewoo qui ont 9 ans d'âge et qui sont en circulation. Notre objectif est de multiplier par 4 l'approvisionnement en pièces de rechange, et nous sommes entrain de concentrer nos efforts en moyens à mettre en place pour les ateliers de maintenance. Le parc commence à vieillir donc il faut mettre à niveau notre service après vente et les compétences. D'ailleurs, 6 de nos employés sont aujourd'hui en Corée pour 15 jours de formation et nous sommes entrain de mettre le paquet en termes de moyens humains et matériels aux niveaux de nos ateliers.

Donc la concurrence aujourd'hui se joue sur ce point ?

Oui tout à fait, surtout pour le véhicule lourd. S'il est immobilisé et qu'il ne peut pas être pris en charge au niveau de la maintenance, vous voyez bien ce qu'on va dire de nous. Nous sommes conscients de ça, et nous travaillons dessus.

Un dernier mot

Cette année malheureusement nous n'avons pas assez de visibilité, nous sommes dans une année difficile mais j'espère qu'il va y avoir une reprise sur le plan des investissements des chantiers parce que nous sommes liés aux grands projets de l'état pour booster l'activité du véhicule industriel.

Avec les nouveaux produits que nous avons essayé d'introduire en Algérie, notamment camion Tracteur équipé d'un moteur de 415 ch et d'une boîte à 16 rapports, nous espérons grignoter des parts de marché dans ce segment devenu de plus en plus important au niveau du marché algérien.

RYTHMES DE JAZZ ET DE BLUES À JIJEL

Le groupe Majazz à la maison de la culture

Le jeune groupe de musique "Majazz" de Jijel a animé, samedi, à la maison de la culture Omar-Oussedik, un concert de jazz et de blues, à l'initiative de l'une des associations culturelles locales, faisant découvrir à un public ravi cette forme de musique afro-américaine.



Une douzaine de reprises et de compositions ont été interprétées par ce groupe composé de jeunes musiciens, devant un parterre de jeunes mélomanes dont quelques uns "gigotaient" comme d'authentiques fans de funk, de rock, de rythm and blues et de jazz.

Créé en 2010, ce groupe de six éléments est déjà auréolé du titre de groupe "révélation" de l'année 2011, décerné lors d'un show en mars dernier à Alger, a-t-on indiqué dans l'entourage de l'association organisatrice. Pour ce spectacle empreint de sonorités jazzies et de couleurs, le groupe a démontré, de l'avis de l'assistance, de réels talents en jouant, notamment, des

morceaux aussi complexes que *Fresh* des Cool and the gang ou *Ain' no sunshine* rendu célèbre par des artistes comme Billy Withers, Sting ou encore Mickael Jackson.

Nedjmou, le chanteur du groupe, a épaté la galerie par sa voix qui a fait vibrer la salle où les jeux de lumière et la sonorisation ont parfaitement collé au spectacle. Etudiant en chirurgie dentaire à l'université de Constantine, cet artiste s'est réjoui de la réceptivité du public, composé de jeunes garçons et de filles, de lycéens et d'étudiants, qui ont afflué pour ce types de spectacles devenus plutôt rares dans une ville où l'animation musicale a

du mal à se frayer un chemin.

Ahmed à la batterie, Samir à la guitare électrique, Walid à la derbouka, Karim à la guitare d'accompagnement, Djahid à la basse et Nedjmou au micro, se sont surpassés, le temps d'un après-midi, pour prouver qu'ils ont bien mérité le titre de "révélation" qui leur a été reconnu dans l'émission "Serial Tagger" de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Des spectatrices et des spectateurs, rencontrés au sortir de la salle à la fin du spectacle, ont fait part de leur "émerveillement" devant ces jeunes talents qui méritent, a-t-on estimé à l'unanimité, "tous les encouragements".

APS

Mort du metteur en scène palestinien François Abou Salem



Le metteur en scène de théâtre palestinien, François Abou Salem, a été retrouvé mort samedi soir à Ramallah (Cisjordanie), ont annoncé des sources sécuritaires et médicales palestiniennes.

Une enquête a été ouverte pour définir les causes du décès qui demeurent inconnues, selon les mêmes sources.

Le corps de François Gaspar Abou Salem, 60 ans, a été retrouvé au pied d'un immeuble à Tira, un faubourg de Ramallah, en Cisjordanie. Une des hypothèses envisagées par les forces de sécurité est le suicide.

De père palestinien et de mère française, Abou Salem avait commencé sa carrière avec le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine.

Connu surtout comme directeur artistique de théâtre, il fut l'un des fondateurs de la compagnie Al-Hakawati, à l'origine de la création du Théâtre national palestinien (TNP) à El-Qods-Est occupée.

Le défunt a mis en scène de nombreuses créations internationales, notamment un *Enlèvement au Sérail* remarqué en 1997 à l'Opéra de Salzbourg. Il était aussi cinéaste. Il avait reçu le Prix Palestine en 1998 des mains de Yasser Arafat, leader historique du mouvement national palestinien.

EN DÉBAT À TLEMCCEN

Patrimoine urbanistique et architectural et héritage technique

Tlemcen l'Islamique, entre patrimoine urbanistique et architectural et héritage technique, a été le thème d'un colloque international, qui a débuté hier à Tlemcen, à l'initiative du ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, en collaboration avec le laboratoire de la construction civilisationnelle au Maghreb central de l'université d'Alger, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette rencontre, inscrite dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011", permettra aux spécialistes algériens et d'autres pays comme l'Égypte, le Maroc, l'Arabie saoudite, la Tunisie et l'Irak, d'aborder plusieurs thèmes liés essentiellement au style architectural propre à Tlemcen et datant de la période islamique et les différentes expressions artisanales et artistiques comme la calligraphie et la mosaïque, qui font la



renommée de la capitale des Zianides. Le programme des travaux de cette rencontre de trois jours, comporte également une série de communications abordant les spécificités de cette architecture, qui a vu son âge d'or avec les différentes dynasties qui se sont succédé dans cette région du Maghreb.

APS

MAISON DE LA CULTURE DE GUELMA

2^e festival de l'Inchad

La 2^e édition du festival de l'Inchad de Guelma s'est ouverte, dimanche en fin d'après-midi, avec la participation de 14 troupes représentant 10 wilayas du pays.

Selon Hadj Mihoub commissaire du festival, cette manifestation qui se déroule à la maison de la culture Abdelhamid Chafai jusqu'au 8 du mois courant, rassemble des chorales des wilayas de Guelma, Constantine, Annaba, Skikda, Batna, Khenchela, El Oued, El Tarf, Tébessa et Béjaïa. Ce festival, a-t-il ajouté, est conçu pour développer l'art de l'Inchad, (chant religieux)



en tant que moyen d'éducation et d'éducation morale et spirituelle des jeunes.

L'ouverture de la manifestation a donné lieu à un tour de chant de la troupe de la maison de la culture de Guelma, suivie par Kamel Zerrouk, une jeune voix d'El Oued qui a obtenu le 1^{er} prix du concours organisé par une chaîne de télévision saoudienne. Le jury du festival, organisé sous forme de concours et doté de plusieurs prix, est présidé par le mouchid Abderrahmane Bouhbila.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



VOL À LA TIRE

Folie passagère

Dans deux mois, Zoubir se marierait. Ses amis qui lui avaient dit que ce serait là un saut dans l'inconnu n'avaient pas eu tort. Et pour cause !

PAR KAMEL AZIOUALI

Toutes les économies de Zoubir s'étaient envolées et il n'avait pas encore payé la salle des fêtes. Il avait juste versé des arrhes. Et il était tenu de confirmer la réservation quinze jours avant la cérémonie, faute de quoi sa réservation serait considérée comme annulée et ses arrhes perdus à jamais. Où allait-il trouver les cinq millions de centimes nécessaires pour la location de cette maudite salle ? Une année et demie plus tôt, il avait 50 millions de centimes dans son compte mais il avait tout perdu en satisfaisant toutes les exigences de sa future belle-famille. Il ne restait plus à qu'à espérer que son employeur lui octroie une avance de trois mois de salaire. Cela réglerait une partie du problème parce que par la suite, les premières semaines de sa vie conjugale, il les passerait sans le sou. Et s'il annulait tout ? se dit-il en tremblant. Ce serait la fin de son calvaire et de son stress mais ce ne serait pas une bonne solution. Il aurait donc perdu ses économies pour rien ?

Alors qu'il errait dans la ville de Boumerdès, il passa devant une banque. Il s'arrêta tout près d'elle, sans trop savoir pourquoi. Des gens y entraient et en sortaient. Il scruta leurs visages et il les envia parce qu'il était convaincu qu'aucun d'entre eux n'avait les problèmes qu'il endurait et qui lui donnaient des envies suicidaires. Soudain, il vit une scène qui



lui donna des frissons. Un homme était sorti de la banque avec un gros sachet en plastique noir. Il monta dans sa voiture puis en redescendit aussitôt pour retourner à la banque où il avait dû oublier quelque chose. Tout le corps de Zoubir s'était mis à vibrer parce que son esprit tourmenté avait remarqué un détail de la plus haute importance : l'homme était monté dans sa voiture avec un sachet et en retournant à la banque, il ne l'avait plus ! Ce qui signifiait qu'il l'avait laissé dans la voiture... Et il n'avait pas besoin de sortir de l'Ecole nationale d'administration pour deviner que le sachet contenait de l'argent... Il devait y avoir au moins un milliard, se dit-il. Il serra les dents comme pour les empêcher de trembler et se dit que c'était la chance de sa vie. Il regarda autour de lui et vit une sorte de pavé gris ayant la taille d'une brique... Sa jubilation s'accroissait encore. Il se dit que c'était le destin qui lui venait en aide. S'il n'en profitait pas, il le

regretterait toute sa vie... Il regarda l'entrée de la banque et se dit qu'il fallait faire très vite, avant que le propriétaire de la voiture et du sachet ne ressorte. Il entra dans une sorte de transe, se saisit du pavé, s'approcha de la voiture pour repérer l'endroit où était déposé le sachet et il brisa la vitre avant de la voiture. L'alarme se déclencha. Zoubir sursauta mais poursuivit son «travail». Il entra sa main droite dans la voiture se saisit du sachet au moment où le propriétaire sortait de la banque. Il se mit à hurler : «Arrêtez-le ! Arrêtez-le ! Il m'a volé !»

Toujours dans un état second, Zoubir s'était mis à courir tout en se disant qu'il s'agissait d'un simple cauchemar qui prendrait fin dès qu'il se serait réveillé. Mais le cauchemar ne prenait pas fin et il continuait de courir. Mais Zoubir n'avait plus les jambes de ses vingt ans et la cigarette avait dû causer beaucoup de dégâts à ses poumons. Ses poursuivants gagnaient du

terrain. Dès qu'il sut qu'ils allaient le rattraper, il jeta le sachet dans un coin tout en continuant à courir. Quand des mains s'étaient saisies de lui, il se mit à crier : «Hé ! Qu'est-ce qui vous prend ? Je ne suis pas votre voleur ! Je ne faisais que courir derrière lui, comme vous !» Mais la ruse ne fonctionna pas comme il l'espérait. Le propriétaire récupéra son sachet et le pauvre Zoubir fut confié à trois agents de police qui avaient fini par se joindre à l'attroupement. Zoubir réalisa tardivement qu'en voulant régler son gros problème d'argent, il n'avait fait que l'aggraver et le compliquer plus que de raison. Il continua néanmoins à nier être le voleur. Mais il ne faisait que dépenser de l'énergie pour rien, parce que les caméras, très discrètes de la banque, avaient tout filmé... Avaient tout vu. Et au tribunal de Boumerdès où il s'était retrouvé mercredi dernier, il lui fut rappelé que c'était bien lui que les caméras avaient filmé lorsqu'il avait cassé une vitre de la voiture pour prendre les cinq cents millions que contenait le sachet noir et qui représentaient les salaires des employés de la victime.

Zoubir s'accrocha du mieux qu'il pouvait en assurant qu'il devait y avoir entre lui et le voleur une grande ressemblance parce que, lui, il n'avait rien d'autre en tête que son mariage qui devait avoir lieu dans les tout prochains jours. Pour mieux convaincre le juge, il exhiba quelques cartes d'invitation : «Vous voyez ? A cause de cette méprise, je n'ai même pas envoyé les invitations aux gens !»

Finalement, 7 ans de prison ferme furent requis contre lui ainsi qu'une amende de 5 millions de centimes. Ironie du sort : c'était la somme qui lui manquait pour louer la salle des fêtes et voilà qu'il allait devoir la dépenser en payant les conséquences d'une folie passagère.

K. A.

AGRESSION SUR MINEURE

Une assistance... monstrueuse (1^{re} partie)

On dit que les enfants doivent respecter à leurs parents... mais on ne dit pas que ces derniers doivent aussi respecter leurs enfants et les traiter convenablement pour les empêcher de commettre des actes irréfléchis. C'est un peu ce qui s'est passé avec Manal, âgée tout juste de 17 ans.

Les parents de Manal n'arrêtent pas de se disputer et quand il leur arrivait de se calmer un peu, le père s'en prenait à l'adolescente dont il critiquait la façon de s'habiller, de parler. Manal a pratiquement été élevée dans un climat de colères, d'éclats de voix et de coups. Quand elle voyait ses parents se parler doucement et s'échanger des sourires, elle s'inquiétait

parce qu'elle était certaine qu'il suffirait de n'importe quoi pour que le volcan qui les hante explose. Elle n'était certaine d'avoir la paix que lorsque son père était dans une pièce et sa mère dans une autre. Manal s'était juré qu'à la prochaine dispute, elle s'en irait chez sa grand-mère qui vivait à Aïn Naâdja. Et ce serait un départ définitif. Elle demanderait à son grand-père de l'inscrire dans un lycée des environs de son domicile et elle continuerait ses études tranquillement jusqu'à ce que l'homme de sa vie se manifeste et veuille d'elle comme «associée de sa vie». Comme elle s'y attendait, une autre dispute éclata à propos de la facture de gaz et d'électricité. Cette fois le père hurla aussi

après la jeune fille, lui reprochant de trop utiliser le ventilateur. Il l'insulta et lui adressa des injures insupportables comme : « Depuis que tu es venue au monde, nos problèmes et nos dépenses se sont aggravés. » Manal se dit que si elle restait une seule minute de plus, elle serait capable de se tuer.

Elle hurla sa peine, courut vers la porte et sortit de la maison. Après avoir erré à Rouiba pendant un bon moment, elle se rappela sa grand-mère de Aïn Naâdja et elle décida de se rendre chez elle. Pour y arriver, elle prit deux cars et à chaque fois, avant de monter, elle expliquait au receveur qu'elle n'avait pas d'argent sur elle parce qu'on lui avait volé

son sac. Deux heures plus tard, elle arriva à Aïn Naâdja où elle ne s'était jamais rendue seule mais toujours accompagnée de sa mère. C'est pourquoi elle avait du mal à se repérer surtout que, pour elle, tous les immeubles se ressemblaient. Elle se rappelait seulement qu'à côté du domicile de ses grands-parents maternels, il y avait un château d'eau. Mais où se trouvait-il ? Elle vit un jeune homme d'une vingtaine d'années bien habillé qui lui avait paru gentil et elle décida de lui demander de l'orienter. La pauvre fille ignorait qu'il s'agissait d'un véritable monstre qui avait juste l'apparence d'un humain !

K. A. (À suivre...)

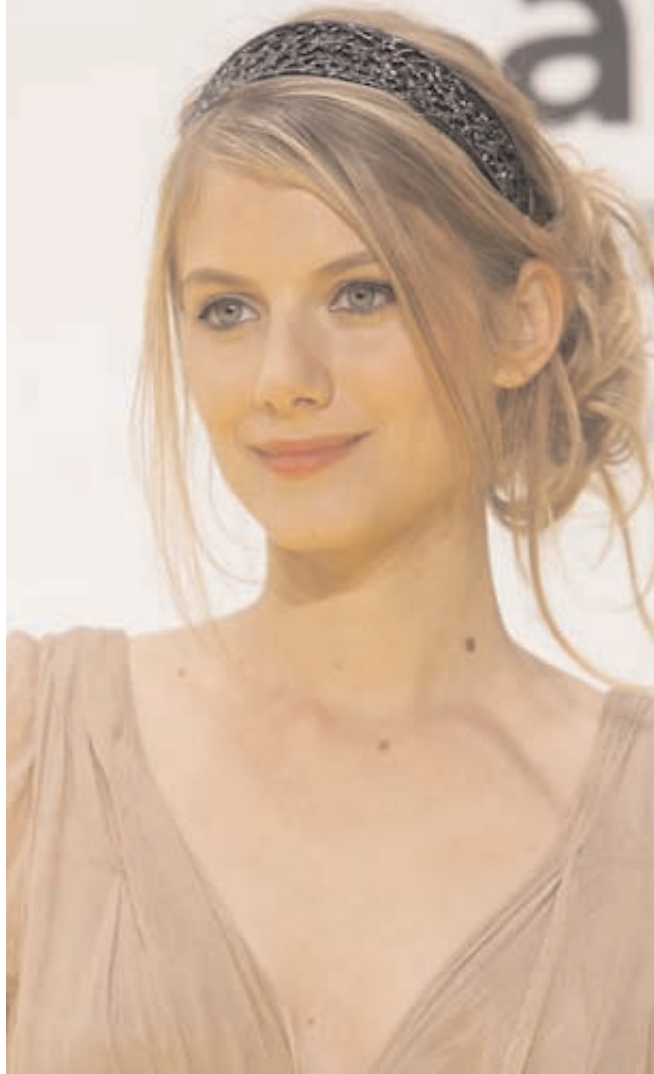
Élanie Laurent, la nouvelle égérie du parfum Hyptonic Poison de Dior !

Après Charlize Theron ou encore Monica Bellucci, Dior continue de choisir des égéries de charme !

"Je suis très flattée de faire partie des ambassadrices Dior aux côtés d'égéries telles que Charlize Theron, Monica Bellucci ou encore Marion Cotillard", a annoncé Mélanie Laurent au Madame Figaro. Charlize Theron pour Dior J'adore était sensuelle et charmeuse dans la galerie des glaces du Château de Versailles. Monica Bellucci nous hypnotisait avec son allusion à Adam et Eve et au péché. Quant à Marion Cotillard, elle jouait à "attrape-moi" avec un charmant jeune homme.

On vous l'avait annoncé il y a quelques mois, c'est au tour de Mélanie Laurent de nous séduire et ça marche ! Avec sa panthère et ses poses irrésistibles, elle est plus charmeuse et envoûtante que possible ! Un spot à la hauteur de la célèbre maison de l'avenue Montaigne ! Dans le spot réalisé par John Cameron Mitchell, on retrouve la belle actrice, chanteuse et réalisatrice dans une superbe robe noire haute couture. La maison Dior a choisi un lieu mythique privatisé pour la première fois : le Louvre ! Il fallait bien ça pour accueillir Mélanie Laurent et ce scénario si élégant et envoûtant !

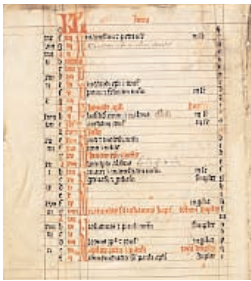
"Dans ce film, j'incarne une véritable séductrice. Aucun point commun avec moi. J'ai mis des années avant de me sentir ne serait-ce que sexy, donc séductrice pas vraiment et fatale encore moins". Encore une preuve qu'elle est une grande actrice, elle nous paraît plus séduisante et fatale que jamais !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1582 Introduction du calendrier grégorien en France

Le 4 octobre est suivi immédiatement par le 15 octobre dans les pays se trouvant sous l'influence du pape Grégoire XIII (Italie, Pologne, Portugal, Espagne) ; c'est ce qui fut appelé l'Ajustement grégorien. La structure du calendrier grégorien est analogue à celle du calendrier julien de la Rome antique en vigueur jusqu'alors. Mais on y ajoute une journée, le 29 février, à tous les 4 ans. (année bissextile).



1883 Premier voyage de l'Orient Express



L'Orient-Express est un train de luxe qui, depuis 1883, a assuré la liaison entre Paris (Gare de l'Est) et Istanbul, avec escale dans plusieurs capitales européennes. Après plusieurs changements d'itinéraire, deux interruptions pour cause de guerre mondiale

entre 1914 et 1921 puis entre 1939 et 1945, il cessa son service régulier en 1977, vaincu par la concurrence de l'avion.

1950 Naissance de Snoopy

Les personnages de Charles Schultz paraissent pour la première fois dans sept quotidiens américains. On y retrouve d'abord Charlie Brown, Peppermint Patty et Shermey. Le chien Snoopy fera son apparition le 4



octobre. Le succès sera tel que beaucoup de lecteurs appelleront dès lors la bande dessinée "Snoopy" et non plus "The Peanuts"

1957 Lancement de Spoutnik I



L'Union soviétique lance en orbite le Spoutnik I, à la surprise du monde entier. C'est la première fois que l'homme réussit à faire échapper un objet à l'attraction terrestre, le plaçant sur une orbite circulaire autour de la planète. Le Spoutnik I, "compagnon" en russe était une petite

sphère d'aluminium de 58 centimètres de diamètre, pesant 83,6 kg dotée de quatre antennes. Il met 95 minutes pour accomplir une révolution complète autour du globe, à la vitesse de 24.500 km/h.

1996 Divorce de la princesse Stéphanie de Monaco et de Daniel Ducruet

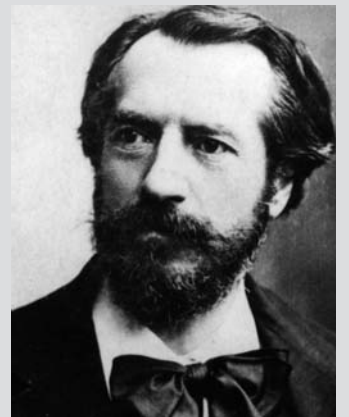
Le divorce de la princesse Stéphanie de Monaco et de Daniel Ducruet est prononcé officiellement par la Cour de révision de la principauté. La procédure avait été entamée après la publication de photos montrant Ducruet avec une strip-teaseuse dans une villa de la Côte d'Azur.



LE CARNET DU MIDI

1904 35 MONUMENTS À SON ACTIF

Frédéric Auguste Bartholdi, né à Paris, qui signait parfois ses œuvres du pseudonyme Amilcar Hasenfratz, est un sculpteur alsacien, auteur notamment de la célèbre Statue de la Liberté, offerte par la France aux États-Unis et placée ensuite sur Bedloe's island, à l'entrée du port de New York ; il est aussi l'auteur de la Fontaine Bartholdi, située Place des Terreaux à Lyon, ainsi que du monumental Lion de Belfort, sculpté dans une falaise pour célébrer la résistance héroïque de la ville lors du siège de 1870-71. Après le lycée Louis-le-Grand à Paris, Auguste Bartholdi obtient son baccalauréat en 1852. Il continuera d'étudier l'architecture à l'École nationale supérieure des beaux-arts, ainsi que la peinture. Il débutera son activité d'architecte à Colmar, avec son premier monument, dédié au général Rapp. En 1871, à la demande d'Édouard Lefebvre de Laboulaye (dont Bartholdi a effectué un buste en 1866) et de l'union franco-américaine, il effectue son premier voyage aux États-Unis pour sélectionner en personne le site où sera installée la célèbre Statue de la Liberté. Sa carrière prendra dès lors une ampleur internationale. Il devient un des sculpteurs les plus célèbres du XIXe siècle en Europe et en Amérique du Nord.



Franc-maçon depuis 1875, il adhéra à la Loge Alsace-Lorraine à Paris. C'est à partir de cette date qu'il commence la construction de la statue de la Liberté dans ses ateliers parisiens, rue Vavin. Il meurt à Paris ce jour des suites d'une tuberculose.

1923 UNE LÉGENDE DU CINÉMA



Il obtint l'oscar du meilleur acteur dans le film «Ben Hur» super production d'hollywood. Il est l'un des symboles du cinéma américain des années 1960. D'abord héros bigger than life, il a associé son nom aux plus grandes superproductions de Hollywood telles que *Les Dix Commandements*, *Le Cid* ou *Les 55 jours de Pékin*. Il a également été l'un des pionniers du film catastrophe avec *Tremblement de terre*. De par son impressionnante carrure et son visage dur, Charlton Heston fut l'interprète idéal

tout au long de sa vie de personnages virils et, la plupart du temps, honnêtes et bons. Alors qu'il fut engagé politiquement contre le racisme, il es l'une des figures hollywoodienne du Mouvement des droits civiques dans les années soixante. Son engagement républicain et son militantisme au sein de la NRA pour la défense des armes à feu, à la fin de sa vie, provoquèrent la controverse aux États-Unis.

Atteint de la maladie d'Alzheimer dès 2002, il décida de mettre fin à toute activité cinématographique et politique. Le président américain George W. Bush lui décerna la Médaille présidentielle de la liberté, une haute distinction civile américaine.

Il commence par jouer sur les planches. Il va rapidement devenir l'acteur spécialiste des rôles historiques dans les grandes superproductions d'Hollywood des années 1950 et 1960. Cette orientation est rendue possible par la carrure athlétique de l'acteur et un visage rude. C'est ainsi qu'au cours de sa carrière Charlton Heston a été successivement Moïse, le Cid, Saint Jean Baptiste, Marc-Antoine (à deux reprises), le général Gordon, le président Jackson, Henri VIII et Richelieu. Charlton Heston connaît un engagement politique important tout au long de sa carrière. Charlton Heston connaît un engagement politique important tout au long de sa carrière. Il s'engage ainsi dans les années 1960 en faveur du Mouvement des droits civiques aux États-Unis et participe à la marche des droits civiques en 1963 avec Martin Luther King. Il soutiendra trois candidats démocrates à la présidentielle avant de devenir républicain en 1972, avec le soutien de son ami l'ancien acteur Ronald Reagan. Suite à l'élection de Ronald Reagan, Charlton Heston accepte de devenir «conseiller culturel» auprès du président en 1981. En 1998 lui est diagnostiqué un cancer de la prostate, mais Charlton Heston connaîtra une rémission après quelques séances de radiothérapie. En août 2002, il révèle au grand public qu'il est atteint de la maladie d'Alzheimer. Il meurt le 5 avril 2008 à l'âge de 84 ans.

HALILHODZIC DÉVOILE SON PROGRAMME EN PRÉVISION DU MATCH FACE À LA RCA

Deuxième séance des Verts cet après-midi à Beni Messous

Après une première séance effectuée hier au Centre national technique (CNT) de Sidi Moussa, la sélection algérienne de football effectuera cet après-midi, à partir de 17h, sa deuxième séance d'entraînement au Centre de Beni Messous en prévision de la dernière rencontre des éliminatoires de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations dans sa 28e édition qui aura lieu conjointement au Gabon et en Guinée équatoriale.

PAR MOURAD SALHI

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui s'est réuni dimanche au Centre technique de Sidi Moussa avec l'ensemble du staff technique de l'équipe nationale a présenté son programme du stage qui s'étalera sur une semaine. Lors de cette réunion technique, M. Halilhodzic était très catégorique en demandant aux différents membres de staff technique de la rigueur dans tous les aspects de la gestion des affaires de l'équipe afin de concrétiser les objectifs assignés par l'instance nationale. Avant cette première séance au centre de Beni Messous puisque la seconde aura lieu demain mercredi à partir de 9h45, le coach national, Vahid Halilhodzic animera une conférence ce matin à partir de 11h au centre de presse du complexe Mohamed-Boudiaf du 5 Juillet. Un rendez-vous lors



duquel l'entraîneur national tentera d'expliquer ses choix des joueurs en prévision de l'ultime journée de cette joute continentale ainsi que beaucoup d'autres points.

C'est vrai que le match face à la République centrafricaine reste une simple formalité, mais la victoire pourra redonner la confiance aux verts qui sont à la recherche d'un succès depuis un certain temps. La sélection algérienne qui a mis fin définitivement à ses chances d'une éventuelle qualification à la phase finale après le match nul contre la Tanzanie, tentera dimanche prochain au stade 5 juillet de clôturer son décevant parcours par une victoire. Le match de dimanche est un piège dans la mesure où il peut

fausser beaucoup de calculs et plus particulièrement ceux de Halilhodzic, et ce, dans la perspective des prochaines échéances internationales à savoir la coupe d'Afrique 2013 et la Coupe du monde 2014. Pour ce qui concerne la suite du programme, les coéquipiers Antar Yahia, auront une deuxième séance demain matin sur la même pelouse avant de rallier le soir le stade 5 Juillet pour une autre séance d'entraînement.

Trois autres séances seront également au programme des verts au stade 5 Juillet dont la dernière aura lieu samedi à partir de 19h. Côté effectif, la sélection devait être au complet hier à l'occasion de la deuxième séance d'entraînement. Après l'arrivée de Karim Metmour, l'attaquant

de l'Eintracht Frankfurt, deux autres joueurs ont rejoint le groupe dimanche. Il s'agit de Foued Kadir, le milieu de terrain du FC Valenciennes et de Kamel Ghilas, l'attaquant du Stade de Reims qui, signalons-le, revient après avoir été écarté de la sélection après le match barrage des éliminatoires de la coupe du monde 2010 d'Oum Dorman.

Tous les joueurs sans exception devraient rejoindre le groupe hier. Par ailleurs, les responsables de la sélection algérienne ont tous mis à la disposition des joueurs afin de réussir ce stage, comme ce fut le cas, rappelle-t-on, lors du dernier regroupement qui a procédé le match face à la Tanzanie lors duquel tous les joueurs étaient arrivés à temps. Ce qui a permis à Halilhodzic de travailler en toute sérénité sans aucune perturbation.

Le résultat est là, l'équipe a réalisé une belle prestation face à la Tanzanie, en passant tout près d'une victoire à l'extérieur. Autrement dit, tous les joueurs convoqués qui évoluent en Europe, au Qatar ou en Arabie Saoudite y compris les joueurs locaux devraient rejoindre le centre Sidi Moussa hier pour commencer les choses sérieuses.

M. S.

Nadjib Ammari attendu après-demain à Alger

L'attaquant franco-algérien, Nadjib Ammari (O Marseille), devrait rejoindre la sélection algérienne olympique le 6 octobre en cours, pour participer à la deuxième partie du stage qu'elle effectue actuellement au centre technique de Sidi Moussa, apprend-on de source proche de la fédération algérienne de football (FAF). "C'est Nadjib Ammari qui a été convoqué par l'entraîneur national, Azzedine Ait Djoudi, et non pas Bilel Omrani, lui aussi joueur à l'Olympique de Marseille, et que l'on a annoncé bientôt chez les Verts", a-t-on précisé. "Il y a eu amalgame de noms lors de l'annonce de la sélection d'Ammari chez les "Verts", sachant que Bilel Omrani, qui est souvent aligné sur la liste des remplaçants de l'équipe première de l'OM cette saison, porte actuellement les couleurs de la sélection française des U 19", a ajouté la même source. La presse a fait état, vendredi passé, de la convocation de Bilel Omrani, par Ait Djoudi, pour prendre part au stage de la sélection nationale olympique, en prévision du tournoi final qualificatif aux Jeux



Olympiques de Londres 2012, et qui aura lieu au Caire (du 26 novembre au 10 décembre), rappelle-t-on. Nadjib Ammari (19 ans) lui, a confirmé, dans une déclaration qu'il a faite dimanche au site "El Medane", avoir eu une discussion avec l'entraîneur national de la sélection olympique, tout en se montrant très heureux de son retour chez les Verts. L'attaquant de l'équipe réserve de l'O Marseille avait déjà porté les couleurs de la sélection algérienne des moins de 17 ans, lors de la Coupe du monde de la catégorie en 2009 au Nigeria, souligne-t-on.

COUPE D'ALGÉRIE

Entrée en lice des clubs du championnat national amateur

Le tirage au sort du 2e tour régional de la Coupe d'Algérie de football, effectué dimanche au siège de la ligue régionale et qui verra l'entrée en lice des clubs du championnat national amateur (groupe Est), a donné lieu aux rencontres suivantes

Programme :

WA Ramdane Djamel-ES Ain Oulmène
JSD Jijel-JB Ain Kercha
FC Bir El Arch-NRB Ouled Gacem
E Collo-CAM Skikda
DRB Tadjenanet-FC Taher
HB Chelghoum Laïd-IR Meskiana
CRB Ain Fakroun-ESC Tadjenanet
USM Ain Beïda-CR Ain El Kebira
USM Sétif-USC Ouled Adouane
US Chaouia-JSB Tadjenanet
CRB El Milia-HB Rachedi
JSM Skikda-MB Constantine
AS Ain M'lila-NRB Grarem

EQUIPE DE FRANCE

Zinedine Zidane intéressé par le poste de sélectionneur

La star mondiale du football Zinedine Zidane s'est dit intéressé par le poste de sélectionneur de l'équipe de France, appelée dans quelques jours à surmonter les écueils albanais et bosniens pour le compte de l'Euro 2012. A la question de savoir si devenir sélectionneur des Bleus pourrait l'intéresser, l'ex-capitaine des Bleus a répondu : "Sélectionneur, pourquoi pas? Ce ne serait pas mal! Tout est possible dans la vie". Le champion du monde en 1998 s'exprimait à la fin d'un tournoi ayant regroupé dimanche à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) 20 équipes de jeunes dans le cadre de la finale de l'Orange football challenge. Pour lui, l'équipe de France fait toujours rêver, "même si cela a été moins le cas dernièrement". "Avec cette équipe, on est toujours assez exigeants. C'est vrai qu'on a placé la barre très haut. Mais, pour nous aussi, il a fallu du temps pour gagner en 1998 et en 2000. Le seul hic, c'est que, cette fois, la Coupe du monde ne se jouera pas en France, mais au Brésil !", a-t-il indiqué, dans un entretien au journal *Le Parisien*. Invité à donner un bilan du travail effectué par Laurent Blanc à la tête des Bleus, le joueur franco-algérien a estimé que celui-ci a "fait du bon boulot". "Il parlait de très, très loin avec ce qui s'est passé au Mondial 2010. Pour ceux qui ont vécu l'échec du Mondial 2002 comme moi, on sait qu'on ressort forcément déstabilisé de ce genre de difficulté. Là, on demande à Laurent de construire à une vitesse incroyable. Il ne le fait pas trop mal", a-t-il dit. Quant aux chances de qualification de l'équipe de France pour l'Euro 2012, il a dit ne "pas être inquiet" à ce sujet. "C'est dans la difficulté qu'on se forge, c'est indéniable. Mais il n'y a que le temps qui pourra nous dire si cette équipe sera prête pour 2012. Je ne suis pas inquiet, on va se qualifier", a-t-il assuré.

Cuisine

Omelette aux pommes de terre et oignons



Ingrédients :

4 c. soupe d'huile
4 pommes de terre coupées en fines rondelles
4 œufs en omelette
Un oignon coupé en fines rondelles
Sel, poivre
Persil

Préparation :

Eplucher les pommes de terre les coupés en fines rondelles les laver et les sécher avec un torchon propre. Dans un bol battre les œufs en omelette saler poivrer ajouter un peu de persil
Dans une poêle faire chauffer l'huile faire frire les pommes de terre à feu moyen et a couvert environ 20 min en les remuant de temps en temps, 5mn avant la fin de cuisson une fois quelles auront une belle couleur ajouter l'oignon le laisser cuire 5mn (brasser régulièrement pour ne pas le laisser noircir), vider l'huile en trop de la poêle et ajouter les œufs laisser cuire 1 min prendre une assiette de la grandeur de la poêle la mettre sur les pommes de terre omelette retourner la poêle en tenant l'assiette fermement, et remettre dans la poêle pour faire cuire encore 1mn l'autre côté.

Biscuits au chocolat noir



Ingrédients :

350 g de beurre
100 g de sucre glace
100 g de maïzena
150 g de chocolat noir
Zeste de citron râpé
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange
1 petit pot de confiture d'abricot

Préparation :

Travailler le sucre glace et le beurre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter le zeste de citron râpé, incorporer la maïzena, la levure, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir pour obtenir une pâte homogène et très molle. Mettre la pâte dans une poche à douille et presser des bouts de pâte de 6 cm sur une plaque huilée. Faire cuire dans un four moyennement chaud, coller les gâteaux deux par deux avec la confiture. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, plonger d'un seul côté les gâteaux dans le chocolat fondu, les poser sur du papier paraffiné, laisser prendre.

PLANTES AROMATIQUES

Se soigner avec le thym

En tisane, ou sous forme d'huile essentielle, les bienfaits du thym sur notre santé sont nombreux. C'est un antiseptique et un tonique efficace.

Prouvé par de nombreuses études :

De nombreuses études ont été faites sur le thym, et toutes démontrent ses propriétés toniques et antiseptiques. Le thym apaise, calme les angoisses et éloigne les idées noires. Il tonifie le système nerveux et est donc utile dans les états de fatigue. Il stimule les fonctions digestives et intestinales. Il calme les toux épuisantes et dégage les bronches. En infusion, cataplasme, massage.

Préparation de la tisane de thym :

Versez un quart de litre d'eau bouillante sur une c. à café de thym sec ou sur une belle branche de thym frais. Laissez infuser deux à trois minutes. Buvez nature ou sucrée au miel de thym par exemple, avec ou sans citron. Quatre ou cinq tasses par jour soulagent les rhumes et calment la toux. La tisane de thym est également digestive et tonique. Le fait de remplacer le café par une



infusion de thym vous apporte bien-être tout au long de la journée.

Lotion tonique au thym pour la peau :

Faites une infusion de thym et laissez-la refroidir. Ajoutez trois gouttes d'extrait de

pépins de pamplemousse pour la conservation. Cette lotion tonifie et resserre les pores de la peau. Elle se conserve une semaine au frigo.

Sirop de thym :

Dans un grand bocal, alternez des couches de thym frais et de sucre. Laissez macérer trois jours au soleil ou une heure au bain-marie. Ensuite, remplissez le bocal d'eau, et faites cuire une heure au bain-marie. Filtrez. Embouteillez. Ce sirop, à raison de cinq c. à soupe par jour, calme la toux et éloigne les premiers frissons. En prévention, il renforce la résistance aux infections hivernales.

Usage du cataplasme de thym :

Faites chauffer une poche remplie de thym, frais ou sec, une ou deux minutes au four à micro-ondes. Ce cataplasme est salutaire si vous le placez sur le ventre en cas de douleurs : règles, crampes... Il calme et atténue également les contusions.

Macérât huileux de thym contre les rhumatismes :

Remplissez un bocal de thym frais. Couvrez d'huile d'olive. Laissez macérer trois semaines au soleil. Utilisée en massage, cette huile de macération est souveraine en cas de rhumatismes, entorses ou foulures. Si vous lui ajoutez une poignée de lavande, elle calme les coups de soleil.

CONSEILS PRATIQUES

Utilisation du thym

La cueillette :

Cueillez-le parcimonieusement, n'arrachez jamais la plante, il faut couper les tiges au sécateur ou au pire les casser du bout des doigts, mais ne coupez pas toutes les plantes ni toutes les tiges d'une même plante. Il est préférable de réaliser la cueillette aux heures chaudes, ainsi vous avez évité la rosée du petit matin et la plante a évacué le maximum d'humidité.

Le conserver :

Le thym se conserve très bien quelques semaines en branches, sous forme de petits bouquets. Au delà, les feuilles se détachent de leurs branches.

Pour une plus longue conservation, faites sécher quelques semaines, en laissant "respirer" la cueillette dans un panier en osier, ou pendue par bouquets tête en bas, dans un endroit sec et aéré. Une fois sec,



frottez les branches entre vos mains pour faire tomber les feuilles, triez bien pour ne conserver que les feuilles et récupérez dans

une boîte ou sachet hermétique pour cuisiner avec toute l'année.

Le thym en cuisine

Il faut toujours avoir du thym pour cuisiner. A la rigueur, du thym que l'on peut se procurer partout dans le commerce, mais de préférence le thym véritable. L'idéal est d'avoir en permanence du thym fraîchement cueilli, sous cette forme, il est pratique d'utilisation puisque les feuilles tiennent bien aux "branches", et les saveurs et arômes sont puissants et presque divins!

Trucs et astuces

Eraflures sur le verre :



Si les rayures ne sont pas trop importantes, on peut les atténuer en les brossant méticuleusement avec une brosse à dent et du dentifrice.

Bouger les meubles sur de la moquette :



Pour ne pas abîmer la moquette quand vous changez de place un meuble très lourd, glissez sous ses pieds un morceau de carton.

Plaques de meuble sur la moquette :



Si la marque des pieds du meuble a laissé son empreinte, posez dessus une pattemouille humide et appliquez un fer à repasser chaud dessus puis brossez.

Ramollir du cirage durci :



Votre cirage a durci, vous pouvez le rendre opérationnel si vous lui ajoutez quelques gouttes de pétrole ou d'essence de térébenthine

Le climat, ou l'histoire d'une négociation oubliée

Eternel recommencement : les négociations sur le climat ont repris samedi 1er octobre à Panama pour une ultime semaine de tractations avant la conférence ministérielle qui doit se tenir à Durban, en Afrique du Sud, fin novembre.



Peu de progrès - au-delà d'avancées très techniques - sont attendus de la rencontre panaméenne. Il est déjà acquis que le sommet sud-africain sera au mieux "une étape" dans l'élaboration d'un accord global de lutte contre le réchauffement.

Pour une raison simple : les Etats qui, afin de sauver le processus de négociation onusien, ont laissé en suspens l'avenir du protocole de Kyoto dans leur déclaration finale, il y a un an à Cancun, ne sont sans doute pas davantage en mesure de trouver un compromis. Rien n'en donne en tout cas le signal. Les contorsions des négociateurs pour imaginer la formule qui permettra de combler honorablement le vide juridique laissé par la fin de ce protocole - seul traité contraignant les pays industrialisés, hormis les Etats-Unis, à réduire leurs émissions - ont de quoi inquiéter.

Cette situation aurait soulevé il y a seulement deux ans de violentes cri-

tiques. Aujourd'hui, elle ne suscite qu'indifférence. Comme s'il n'y avait plus urgence. Certes, les gouvernements ont depuis été rattrapés par d'autres priorités : ralentissement économique, crise de la dette, etc. Au point de mettre les politiques de soutien aux énergies renouvelables sur la sellette.

Les échéances électorales à venir dans plusieurs pays ne contribuent pas non plus à redonner de l'ambition aux responsables politiques. A de rares exceptions près, la lutte contre le réchauffement ne rapporte pas grand-chose dans les urnes.

Pourtant, le diagnostic n'a pas changé. Les émissions de gaz à effet de serre continuent de progresser à un rythme dangereux pour l'avenir de l'humanité. Les compteurs des assureurs, qui enregistrent la récurrence des événements climatiques extrêmes et additionnent les dégâts à indemniser, s'affolent. A Copenhague, en 2009, l'ONU a admis que l'approche

consistant à partir d'un objectif à atteindre pour répartir le fardeau entre les nations se soldait par un échec. Le pragmatisme a conduit à accepter un processus du bas vers le haut : chaque pays dit ce qu'il est prêt à faire.

Cette option laisse sceptique. Les engagements de réduction de gaz à effet de serre représentent 60 % de l'effort jugé indispensable pour limiter la hausse des températures à 2 °C. Certains observateurs citent les efforts de la Chine - devenue premier pollueur mondial - pour verdifier son économie. Certes. Mais les émissions de la Chine par habitant dépassent désormais celles de la France ou de l'Espagne. Elles pourraient atteindre le record aujourd'hui détenu par les Américains. Et cela, dès 2017, à en croire une étude publiée le 21 septembre par l'agence néerlandaise d'évaluation environnementale. La conclusion s'impose : il y a urgence à remettre le climat en haut de l'agenda international.

Les fourmis ménagent des gaines d'aération dans leurs nids

Publiée dans le *Journal of Insect Behaviour*, une étude argentine décrit la façon élaborée dont certaines fourmis construisent, au sein de leur fourmilière, de véritables gaines d'aération, destinées à optimiser la pousse des microchampignons qu'elles cultivent pour nourrir leurs larves.



L'air conditionné, une invention humaine ? A revoir... Fait déjà connu des entomologistes, certaines espèces de fourmis bâtissent, dans le corps de leur nid, des tourelles d'aération poreuses, qui captent l'air extérieur et le redistribuent dans la fourmilière. Un moyen, pensent les chercheurs, d'aérer et de réguler la température des cultures de microchampignons dont ces insectes nourrissent leurs larves. Aujourd'hui, le Dr Marcela Cosarinsky, du Muséum d'histoire naturelle de Buenos Aires, et ses collègues, sont parvenus à préciser le mode opératoire des industriels insectes. En laboratoire, ils ont fourni à une colonie de fourmis coupeuses d'herbe différents matériaux - argile, sable grossier et sable fin - et arrosé régulièrement le tout pour simuler l'action naturelle de la pluie. Laissant travailler les petits 'architectes' (ou 'maçons'), les chercheurs ont ensuite étudié leur production.

"Quand elles ont eu terminé une tourelle d'aération, nous avons analysé l'agencement des matériaux de construction sous le microscope : les fourmis construisent ces tourelles par l'empilement de grains de sable et de petites boules d'argile qu'elles malaxent avec leur mâchoires", explique le Dr Cosarinsky. Et lorsque, d'aventure, l'eau fait se compacter le mur de la tourelle et se boucher les pores, les ouvrières en enlèvent immédiatement les matériaux et en restaurent la paroi. Des tourelles de ventilation qui sont donc des structures construites, insistent les auteurs, et non des dépôts naturels 'passivement' exploités.

Australie : Les requins de moins en moins nombreux sur la Grande barrière de corail



Des chercheurs ont recensé les populations de requins vivant sur la Grande barrière de corail. Se basant sur de nouvelles méthodes de comptage, ils affirment qu'elles connaissent un fort et rapide

déclin. C'est un bilan inquiétant qu'a révélé une équipe de chercheurs australiens dans la revue scientifique *PLoS ONE*. Au cours d'une étude, celle-ci a eu recours à de nouvelles méthodes de comptage sélectif, prenant notamment en compte les taux de reproduction et de mortalité, afin de recenser les populations de requins vivant sur la Grande barrière de corail. Au final, leurs résultats se sont alors avérés plutôt préoccupants.

"Le déclin des populations de requins est très rapide. Nos estimations moyennes font état d'un recul de 6% par an pour le requin corail et de 9% pour le requin gris de récif", souligne le professeur Sean Connolly, de la James Cook University, dans la province du Queensland. Des chiffres qui concernent néanmoins uniquement l'Australie. Ainsi dans d'autres mers, celles où la pêche est moins surveillée et réglementée, les populations de requins pourraient faire face à un déclin encore plus élevé.

Pour parvenir à leurs conclusions, les chercheurs ont analysé leurs données au moyen d'outils statistiques offrant des projections démographiques à long-terme. Une approche qui "pourrait être appliquée à un large spectre d'espèces menacées pour lesquelles des estimations directes de mortalité sont lacunaires", estime Mizue Hisano, co-auteur de cette recherche.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BANDE MAGNÉTIQUE

Inventeur : **Fritz Pfelemer**
Date : **1928** Lieu : **Allemagne**

La première bande magnétique a été inventée lorsque Fritz Pfelemer a décidé de remplacer la bande d'acier primitive par une bande de papier Kraft recouverte d'une fine couche de fer en 1928. 4 ans plus tard deux compagnies s'associent pour exploiter le brevet de Pfelemer. Lors de cette association, l'inventeur apporte encore des changements en changeant la bande de papier Kraft par une bande de plastique encore recouverte d'une mince couche de fer. Suite à tous ces changements, le nom de magnétophone fit son apparition car la bande magnétique a permis de finaliser cet appareil dont le principe était déjà bien connu.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h18
Dohr	12h37
Asr	15h57
Maghreb	18h30
Icha	19h51

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

MÉCANISME DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

La situation «urges» à Dakhla

La situation dans la ville de Dakhla occupée nécessite la mise en place "urgente" d'un mécanisme de protection des droits de l'Homme par l'Onu, a indiqué, hier, à Londres le représentant du Front Polisario au Royaume-Uni, Lamine Baali.

« La situation qui prévaut actuellement à Dakhla illustre la violente répression qui s'abat quotidiennement sur le peuple sahraoui dans les territoires occupés. Elle nécessite la mise en place urgente d'un mécanisme onusien de surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental », a déclaré à l'APS M. Baali.

« Dakhla est en état de siège depuis plusieurs jours, les autorités marocaines interdisent à la presse l'accès à la ville afin de cacher les atrocités qu'elles font subir aux Sahraouis en intra muros », a dénoncé

le représentant du Front Polisario, lançant un appel urgent pour l'envoi d'une mission d'enquête internationale au Sahara occidental.

Il a préconisé des visites sur place de délégations étrangères pour qu'elles puissent se rendre compte de ce qui s'est réellement passé à Dakhla et établir des rapport en vue d'« informer l'opinion internationale sur les actes commis par les colons marocains ».

Le président Sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, dans un message adressé le 26 septembre dernier, à intervenir immédiatement pour « sauver de la répression marocaine la vie des civils sahraouis sans défense » dans la ville de Dakhla. Dans la soirée du 25 septembre 2011, une manifestation pacifique à Dakhla a été « réprimée sauvagement » par des colons et policiers marocains qui sont intervenus contre les manifestants, causant « la mort du jeune Sahraoui Meichan Mohamed Lamine Lehib et blessant huit autres », a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS.



Ph. : DR

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Rafik Djebbour : « Je me sens de mieux en mieux physiquement »

L'attaquant international algérien de l'Olympiakos (Grèce), Rafik Djebbour, se sent "de mieux en mieux sur le plan physique", et ce, après un début de saison difficile, selon les propos tenus à la presse locale, dimanche soir, à l'issue de la victoire de son équipe face à PAOK Salonique (2-1), pour le compte de la 5^e journée du championnat de Grèce. « On est en nette amélioration sur le plan physique, ce qui nous a permis de remporter ce match contre une bonne équipe du PAOK, même si on avait encaissé 1 but d'entrée, ce qui a compliqué notre tâche », a déclaré l'avant-centre des Fennecs, auteur de l'un des 2 buts de son team. Appelé à se prononcer sur les chances de son équipe en ligue des champions européenne, à la suite de deux défaites consécutives, pour autant de



matches dans la phase de poules, Djebbour s'est dit "satisfait du rendement face à Arsenal, lors du précédent match, où on ne méritait pas de perdre", tout en se montrant confiant quant à la réaction de son équipe lors du prochain rendez-vous contre Borussia Dortmund (Allemagne). Djebbour était attendu hier à Alger pour rejoindre la sélection algérienne en stage bloqué à Sidi Moussa, en prévision du match face à l'équipe centrafricaine pour le compte de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2012. Il avait raté la précédente rencontre des Verts à Dar Essalem contre la sélection tanzanienne (1-1), en raison d'une blessure. L'attaquant des Verts a depuis, gagné en compétition, puisqu'il a disputé 5 rencontres avec son club, dont trois en championnat local, et deux en ligue des champions.

LIBYE

1.200 migrants africains évacués vers le Tchad

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé hier l'évacuation en cours vers le Tchad de plus de 1.200 migrants bloqués à Sebha dans le sud de la Libye en raison du conflit armé.

« Plus de 1.200 migrants, bloqués à Sebha dans le sud de la Libye, sont en train d'être évacués par la route vers le Tchad », précise un communiqué de l'OIM publié à Genève.

Installés depuis le mois de juin dans un centre de transit de l'OIM, ces migrants ne pouvaient être évacués par avion pour des raisons d'insécurité. D'après le communiqué de cette organisation, les 1.200 migrants sont partis de Sebha dimanche 2 octobre. Leur voyage devrait durer une

semaine. Le 13 septembre, l'OIM en avait comptabilisé quelque 3.000, et avait indiqué que le centre de transit et la ville de Sebha étaient à cours de vivres et ne disposaient plus d'eau ni d'électricité.

Un convoi de 15 camions les achemine vers le Tchad, a-t-elle ajouté. Sur les 1.200 migrants, plus de la moitié sont des Tchadiens, les autres dont des femmes et des enfants, étant originaires du Nigeria, de la Gambie, de l'Erythrée, de la Somalie, du Soudan ainsi que d'autres pays africains. La ville libyenne de Sebha dispose d'un aéroport utilisé par l'OIM en juillet dernier pour évacuer 1.400 migrants tchadiens. Mais pour des raisons d'insécurité, cet aéroport ne peut plus être utilisé, selon l'OIM.

POUR LEURS ÉTUDES SUR LE SYSTÈME IMMUNITAIRE

Le Prix Nobel de médecine décerné à trois chercheurs

Le Prix Nobel de médecine a été attribué hier à trois chercheurs pour leurs travaux sur le système immunitaire qui permet à l'organisme humain de se défendre contre les infections, ont rapporté des médias à Stockholm. L'Américain Bruce Beutler (55 ans), le Canadien Ralph Steinman (68 ans) et le Français Jules Hoffmann (70) qui recevront leur prix lors d'une cérémonie officielle à Stockholm. Le prix est doté de 10 millions de couronnes (1,08 million d'euros), la moitié à se partager entre Beutler et Hoffmann, l'autre moitié pour Steinman. Ces chercheurs ont "révolutionné" les connais-

sances sur le système immunitaire, a déclaré le secrétaire du comité Nobel de médecine, Göran Hansson en annonçant les lauréats. Le système immunitaire permet à l'organisme de se défendre en libérant des anticorps et des cellules tueuses en réponse à des virus ou des germe.

« Leurs travaux ont ouvert de nouvelles voies pour le développement de la prévention et pour des thérapies contre les infections, les cancers et les maladies inflammatoires », explique le jury.

C'est la douzième fois que le Nobel de médecine récompense des travaux sur le système immunitaire.

SELON L'OMPI

Les journaux traditionnels auront disparu en 2040

Les journaux traditionnels auront disparu dans le monde d'ici 2040 et seront remplacés par des supports numériques, a indiqué le directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), Francis Gurry cité lundi par un quotidien suisse. « Dans quelques années il n'y aura plus de journaux imprimés tels qu'on les connaît aujourd'hui. C'est une évolution, ce n'est ni bien, ni mal, il y a des études qui annoncent leur disparition pour 2040, aux Etats-Unis ce serait pour 2017 », a souligné le responsable de l'OMPI (une agence de l'Onu basée à Genève), dans une interview au quotidien La Tribune de Genève. Selon M. Gurry, il s'agit d'une évolution inévitable, puisqu'on vend déjà aux Etats-Unis plus de livres numériques que de livres en papier, et dans les villes on trouve de moins en moins de librairies. Un des problèmes liés à cette évolution est la rémunération des journalistes, ajoute le responsable. « Comment les éditeurs vont-ils trouver un revenu pour payer ceux qui écrivent des articles », s'interroge M. Gurry, pour qui il faut garder "le système des droits d'auteur comme mécanisme pour récompenser les créateurs, sans cela ils ne pourraient pas vivre".

TIZI-OUZOU

Deux morts dans un accident de la circulation

Deux quadragénaires sont décédés samedi matin à sept heures au lieu dit Kendidja, sur la RN 30, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, reliant Tizi-Ouzou à la commune de Ain Zaouia, dans la daïra de Draa El-Mizan. Selon la Protection civile l'accident est survenu après que le chauffeur d'une voiture de tourisme a perdu le contrôle et a de ce fait dérapé.

Les deux passagers, O. B. et F. M. sont morts sur le coup et le véhicule a été récupéré dans un ravin par les éléments de la Protection civile. Cet énième accident mortel porte à 32 le nombre de citoyens ayant perdu la vie dans un accident de la circulation sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis le 1^{er} janvier 2011.

L. B.